

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1967

SOIXANTIÈME  
RAPPORT DE LA  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
1967

# RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN 1967

---

## A. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

### *1. Evolution de l'économie dans le monde*

Le ralentissement de la croissance économique, qui s'était précisé dans la plupart des pays au cours du second semestre de 1966, a continué durant une partie de l'année 1967. Le produit national brut n'a que faiblement augmenté; les entreprises privées ont restreint leurs investissements et réduit leurs stocks; l'utilisation des capacités de production a baissé et des ouvriers ont été licenciés; l'expansion du commerce international s'est fortement ralentie. Vers le milieu de l'année, cependant, ces tendances au fléchissement ont disparu dans une large mesure, si bien que le danger d'un affaiblissement progressif de l'activité économique a cessé. Une reprise de la conjoncture ou même de fortes poussées d'expansion se sont manifestées dans plusieurs pays dont l'économie présentait des signes de récession. Cette amélioration n'a, en général, pas été spontanée. Elle a résulté plutôt de mesures, comme l'extension des dépenses et des investissements publics, que les gouvernements ont appliquées afin de stimuler l'activité économique. Dans plusieurs pays, la reprise a été favorisée par la reconstitution des stocks; leur réduction avait, auparavant, contribué à restreindre la demande.

L'Italie et le Japon sont les deux principaux pays dont la croissance économique ne s'est pas ralentie; l'essor qui avait commencé chez eux en 1965 et en 1966 s'est poursuivi.

Malgré la persistance du renchérissement, les Etats touchés par la récession ont pris des mesures économiques et monétaires pour stimuler la conjoncture, alors que la lutte contre l'inflation avait été leur principale préoccupation durant la période de surexpansion. La hausse des prix à la consommation n'a été inférieure à 2% que dans quelques pays, dont la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne.

L'activité économique aux *Etats-Unis* a fléchi au début de l'année sous l'effet principalement de la réduction des stocks. Au printemps toutefois, des signes de reprise sont apparus et ils se sont confirmés dans le courant de l'année. La baisse des stocks a cessé, la consommation privée

et la construction de logements ont augmenté. L'accroissement des dépenses publiques a déclenché de vives impulsions. Le produit national brut réel a continué d'augmenter, mais à un rythme plus lent. Son augmentation par rapport à l'année précédente a été approximativement de 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 3%. En même temps, l'économie américaine s'est trouvée soumise à de nouvelles pressions inflationnistes, qui risquent de se renforcer si les États-Unis ne parviennent pas à réduire leur important déficit budgétaire. Pour restreindre ce déficit, le président Johnson s'est efforcé d'obtenir une majoration des impôts sur le revenu, mais il s'est heurté à la résistance du Congrès qui demandait avant tout une réduction des dépenses.

En *Grande-Bretagne*, l'économie a stagné et la production industrielle a même légèrement diminué. En automne, les chômeurs représentaient 2,4% de la population active. Après une amélioration passagère, la situation de la balance des paiements s'est aggravée à partir du printemps. Les autorités anglaises ont contribué à cette évolution par leur politique de l'intérêt; elles ont laissé descendre les taux, si bien que des fonds ont été transférés à l'étranger pour des motifs de rendement. La crise du Proche-Orient a entraîné également des transferts de fonds à court et à long terme à l'étranger, tandis que la balance commerciale se détériorait sous l'influence des grèves. En outre, l'opposition à la politique de déflation grandissait à l'intérieur du pays. La presse anglaise engagea une campagne en faveur de la dévaluation, qui accrut la spéculation contre la monnaie anglaise. Le 18 novembre, la parité de la livre par rapport au dollar a été abaissée de 2,80 à 2,40. Pour assurer le succès de cette opération, le gouvernement britannique a renforcé sa politique de déflation. Le taux de l'escompte a été porté de 6,5 à 8%. Dans le domaine des finances publiques, le gouvernement a notamment annoncé que les dépenses de l'État seraient réduites, et les impôts augmentés. Les achats d'automobiles à crédit ont été soumis à des conditions plus sévères et les banques ont été invitées à arrêter l'accroissement de leurs prêts.

En *République fédérale d'Allemagne*, la récession, caractérisée avant tout par un recul des investissements, s'est maintenue pendant une partie de l'année. Par contre, l'excédent des exportations n'a pas cessé de s'accroître. Comme un premier programme de relance économique impliquant une extension des dépenses publiques de 2,5 milliards de marks ne suffisait pas, les autorités allemandes ont mis en œuvre un second programme, portant sur 5,3 milliards de marks. La Bundesbank en a facilité le financement. C'est dans le courant de l'été que l'activité économique a atteint son point le plus bas; les premiers indices de reprise sont apparus en automne. Pour créer des conditions monétaires favorables à la relance de l'économie, la Bundesbank a renforcé la liquidité du marché.

En *France*, l'économie a continué de stagner. La demande intérieure a diminué et le chômage est demeuré relativement élevé. La production industrielle n'a pas progressé et les importations ont même fléchi. Aussi le gouvernement a pris des mesures destinées à favoriser un accroissement de la demande. Elles ont consisté en une augmentation des dépenses pour les investissements publics et pour la construction de logements à loyers modérés, en prêts pour les investissements de l'économie privée, en avantages fiscaux pour certains travaux de construction et pour

l'acquisition de biens d'équipement et en une réduction des acomptes minimaux pour les achats d'automobiles. En *Italie*, l'expansion de l'économie s'est manifestée par un accroissement de l'emploi, de la production industrielle et de la construction.

Aux *Pays-Bas*, par contre, le ralentissement de la conjoncture s'est poursuivi. L'augmentation de la demande intérieure et la progression des exportations ont fléchi, si bien que la production industrielle n'a pu se développer. L'économie de la *Belgique* est restée stagnante. La demande intérieure s'est modérément accrue, mais les exportations et la propension à investir ont diminué. La production industrielle est restée au niveau de l'année précédente.

En *Suède*, les exportations et la construction de logements ont augmenté. L'accroissement de la demande a été en partie couvert par une réduction des stocks, si bien que la production industrielle n'a que légèrement progressé. Après la dévaluation de la livre sterling, la banque centrale a dû majorer le taux de l'escompte pour enrayer un exode de fonds qui risquait de provoquer un resserrement du crédit. En *Norvège*, l'essor de la conjoncture s'est poursuivi et le marché de l'emploi est demeuré tendu. La poussée de la demande a provoqué de nouvelles hausses de prix et de salaires. Au *Danemark*, la situation de l'économie a d'abord été caractérisée par une expansion excessive de la demande intérieure due à un accroissement des dépenses publiques, à une activité intense dans le domaine de la construction de logements et à une forte augmentation de la consommation privée. Le développement de la demande de consommation s'est toutefois ralenti dans le courant de l'année, grâce principalement à la majoration des impôts directs et indirects. En *Autriche*, la conjoncture a fléchi. La consommation et les investissements sont demeurés stationnaires; la production industrielle n'a pas dépassé le niveau de 1966.

L'expansion rapide de l'économie du *Japon* a résulté de l'accroissement de la demande intérieure, qui a entraîné également une vigoureuse augmentation des importations. Par contre, les exportations n'ont progressé que faiblement. La balance des services étant devenue déficitaire, la balance des revenus a présenté un solde passif. Les autorités japonaises ont pris des mesures fiscales et monétaires pour enrayer cette évolution.

Dans le domaine de *l'intégration économique*, aucun rapprochement n'a eu lieu entre la Communauté économique européenne (CEE) et l'Association européenne de libre échange (AELE). La demande d'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE s'est heurtée à l'opposition de la France qui, pour motiver son refus, a invoqué notamment la situation économique et monétaire de ce pays. Les règles uniformes du Marché commun sont entrées en vigueur pour plusieurs produits agricoles importants. Les négociations dites du «Kennedy round» organisées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont eu une heureuse issue. La discrimination douanière entre les pays de la CEE et ceux de l'AELE et le danger d'une aggravation de la scission économique entre ces deux groupes d'Etats s'en sont trouvés réduits.

## 2. Les questions monétaires internationales

La situation monétaire internationale a été fortement influencée par le déficit de la balance des paiements des deux pays à monnaie-clé. Après des années de négociation, il avait semblé que l'accord réalisé dans le courant de l'été sur les grandes lignes d'un plan pour la création de moyens de réserve additionnels annonçait une période de calme. Cette attente a été déçue. L'évolution défavorable de la balance des paiements et de la situation monétaire de la Grande-Bretagne durant le deuxième semestre a amené le gouvernement britannique à dévaluer la livre au mois de novembre. Cette mesure a accentué l'instabilité des marchés des changes et elle a provoqué un accroissement massif des achats d'or.

La *balance des paiements* des Etats-Unis, dont le déficit avait pu être limité en 1965 et en 1966 à 1,3 milliard de dollars en chiffre rond, a présenté en 1967 un solde passif de 3,5 à 4 milliards de dollars. Bien qu'il fût plus important que l'année précédente, l'excédent de la balance des revenus n'est pas allé de pair avec l'accroissement des dépenses militaires américaines à l'étranger. D'autre part, les exportations de capitaux ont pris de nouveau une grande ampleur, en dépit du renforcement des restrictions en vigueur. En particulier, la taxe de péréquation de l'intérêt a été majorée et le gouvernement a édicté des directives plus sévères pour les investissements directs à l'étranger. Le 1<sup>er</sup> janvier 1968, le président Johnson a annoncé que les Etats-Unis allaient prendre d'importantes dispositions pour réduire le déficit de leur balance des paiements et pour maintenir la confiance dans le dollar à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Des mesures temporaires sont entrées immédiatement en vigueur; ainsi, les investissements directs à l'étranger ont été réduits et les ouvertures de crédits bancaires à l'étranger limitées. En outre, les ressortissants américains ont été invités à renoncer aux voyages inutiles à l'étranger. Les dépenses du gouvernement américain dans les pays d'outre-mer seront comprimées. A plus long terme, il est prévu de stimuler les exportations et d'encourager les investissements étrangers aux Etats-Unis.

La balance des paiements de la Grande-Bretagne a évolué de façon satisfaisante durant les premiers mois de l'année, grâce à l'amélioration de la balance commerciale et à d'importants reflux de capitaux. A la fin d'avril, les autorités monétaires anglaises ont été en mesure de rembourser avant terme les crédits qu'elles avaient reçus des banques centrales étrangères et, au mois de mai, elles ont amorti, également avant terme, les prêts que le Fonds Monétaire International et la Suisse leur avaient accordés en novembre 1964, dans le cadre des «Arrangements généraux de crédit». La situation a commencé de s'aggraver vers le milieu de l'année. Une nouvelle réduction du taux officiel de l'escompte, décidée au moment où les taux américains cessaient de baisser, a tout d'abord mis un terme au reflux de fonds des Etats-Unis vers la Grande-Bretagne. Durant les mois suivants, de nombreux événements ont affaibli progressivement la position monétaire anglaise. Le conflit israélo-arabe du début de juin a non seulement provoqué d'importants retraits de fonds, mais il a encore imposé des charges supplémentaires à la balance commer-

ciale et à la balance des revenus de la Grande-Bretagne. D'autre part, l'évolution de la conjoncture aux États-Unis et en Allemagne empêchait l'accroissement recherché des exportations britanniques. A la fin de l'été, la balance anglaise des paiements a subi en outre le contrecoup de la hausse des taux américains.

En Angleterre cependant, l'opposition à la politique de déflation augmentait et les partisans d'un changement de la parité de la livre devenaient plus nombreux. Le climat s'assombrit encore lorsque la commission de la CEE souligna dans un rapport les faiblesses structurelles de la livre. En paralysant une partie des exportations britanniques, les grandes grèves de dockers qui ont débuté en octobre précipitèrent la crise. Considérant le grave déséquilibre de la balance des paiements, la baisse rapide des réserves monétaires et l'opposition croissante que la politique de déflation suscitait à l'intérieur du pays, le gouvernement britannique, après des consultations internationales, décida le 18 novembre de dévaluer la livre sterling de 14,3%. Pour permettre à la Grande-Bretagne de défendre la nouvelle parité de la livre contre d'éventuelles attaques spéculatives, le Fonds Monétaire International et plusieurs banques centrales étrangères lui accordèrent de nouvelles promesses de crédit d'un montant global de près de 3 milliards de dollars.

Le changement de parité de la livre n'a pas provoqué une vague de dévaluations comme cela avait été le cas en 1949. En particulier, les principaux États européens ont conservé leur ancienne parité monétaire, de même que des pays importants de la zone sterling, comme l'Afrique du Sud et l'Australie. Par contre, l'Espagne, l'Irlande, Israël et un certain nombre de petits États en voie de développement, dont l'économie est étroitement liée à celle de la Grande-Bretagne, ont dévalué leur monnaie dans la même proportion que la livre sterling, tandis que le Danemark a procédé à une dévaluation de 7,9% et la Nouvelle-Zélande de 19,5%. Quant à la Finlande, elle avait déjà dévalué sa monnaie de 23,8% le 12 octobre.

Les déficits des deux pays à monnaie-clé ont atteint, comme les années précédentes, approximativement le même montant que les excédents des pays de la Communauté économique européenne. La balance des revenus de la République fédérale d'Allemagne en particulier s'est soldée par un excédent extrêmement élevé. Le net recul de la conjoncture, qui était accompagné d'une forte compression des stocks, a provoqué en effet une réduction considérable des importations allemandes; d'autre part, l'économie allemande est parvenue à compenser dans une large mesure la diminution de la demande intérieure par un accroissement des exportations. La balance des paiements courants de l'Italie a présenté un solde actif appréciable, mais moins important qu'en 1966. Les autorités monétaires allemandes et italiennes se sont efforcées de contrebalancer les excédents élevés de leur balance des revenus en encourageant les exportations de capitaux à court terme. Cette politique a permis d'éviter une augmentation excessive des réserves monétaires officielles et elle a contribué à alimenter le marché des «euro-devises». La balance commerciale et la balance des revenus de la France se sont ressenties du fléchissement de la conjoncture qui s'est produit dans les principaux pays acheteurs, si bien

que les excédents de l'année précédente ont fait place à un léger déficit. Le gouvernement français a supprimé la plupart des restrictions qui s'appliquaient encore aux transferts de devises. Une autorisation officielle demeure cependant nécessaire pour les grandes transactions en capital avec l'étranger.

Les *taux d'intérêt* ont beaucoup varié sur les principaux marchés monétaires. Alors qu'une forte hausse s'était produite au deuxième semestre de 1966, le fléchissement de la conjoncture et la diminution de la demande de crédits ont entraîné au début de 1967 une baisse rapide des taux à court terme dans les principaux pays industrialisés. Pour faciliter cette baisse, les autorités monétaires ont non seulement assoupli les mesures restrictives qu'elles avaient prises, mais elles ont encore, dans certains cas, injecté une grande quantité de fonds dans le circuit monétaire. Les banques centrales du Canada, des Etats-Unis et de la plupart des pays d'Europe ont réduit leur taux d'escompte dans le courant du printemps. La baisse des taux à court terme n'a eu qu'une faible influence sur les marchés à long terme, parce que l'expansion antérieure des crédits avait engendré d'importants besoins de consolidation qui s'ajoutaient à la forte demande de capitaux du secteur public. La baisse des taux à court terme s'arrêta en été. Aux Etats-Unis, les taux recommençaient de monter en raison de l'accroissement rapide du déficit budgétaire et de l'opposition au projet d'augmentation des impôts. Etant donné l'interdépendance des marchés financiers, la hausse a gagné d'autres pays. Cette évolution a modifié le rapport international des taux, ce qui a eu, comme nous l'avons indiqué, des répercussions défavorables sur la balance des paiements britannique.

La *réforme du système monétaire international* a fait l'objet pendant plusieurs années de pourparlers officiels qui se sont déroulés principalement entre les dix pays industrialisés signataires des «Arrangements généraux de crédit» conclus en 1962 avec le Fonds Monétaire International. Les experts monétaires de ces dix pays ont estimé que l'approvisionnement du monde occidental en moyens de réserve traditionnels était encore suffisant, mais qu'il n'en serait peut-être pas toujours ainsi à l'avenir et qu'il fallait dès lors se préoccuper d'une telle éventualité.

Comme les échanges internationaux de biens et de services se développent d'année en année et que l'interdépendance financière des Etats devient toujours plus grande, les marges de variation des balances des paiements s'élargissent et il faut davantage de réserves monétaires. Il s'est avéré en outre que les gouvernements et l'opinion publique attachaient bien plus d'importance aux fluctuations des réserves monétaires qu'à leur montant absolu. L'accroissement des réserves passe généralement pour un indice de santé économique et monétaire, tandis que leur diminution fait penser le contraire. C'est pourquoi les autorités monétaires veillent généralement à ce que les réserves monétaires s'accroissent et à ce que leur augmentation soit la plus régulière possible.

Il n'est pas certain que l'on puisse compter longtemps encore sur une augmentation satisfaisante des réserves monétaires traditionnelles. Les possibilités d'accroissement des stocks d'or monétaire sont limitées. D'autre part, la nécessité pour les pays à monnaie-clé, en particulier pour les Etats-Unis, d'équilibrer leur balance des paiements, restreint le développement des



réserves de devises. C'est pourquoi la grande majorité des pays qui ont participé à ces pourparlers monétaires considèrent que l'augmentation des réserves monétaires devrait être affranchie autant que possible des aléas de la production et du marché de l'or et des vicissitudes de la balance des paiements des pays à monnaie-clé. A leur avis, un approvisionnement suffisant en liquidités devrait plutôt être garanti par des moyens de réserve additionnels créés en vertu d'une convention internationale.

Toutefois, la sauvegarde du système monétaire international actuel dépend davantage encore d'une amélioration de la discipline économique que de la création de moyens de réserve additionnels. Plus la discipline est grande dans le domaine de la balance des paiements, moins il faut de réserves monétaires; inversement, plus les réserves sont élevées, plus la discipline tend à diminuer, ce qui accroît encore les besoins de réserves. C'est pourquoi il convient également d'éliminer autant que possible les déficits chroniques des balances des paiements et de prévenir une création excessive de moyens de réserve.

Les avis ont longtemps divergé sur la forme à donner à cette création de liquidités. Les experts monétaires du «Groupe des Dix» ont effectué d'importants travaux préparatoires et ils se sont réunis à plusieurs reprises avec les directeurs exécutifs du Fonds Monétaire International pour des échanges de vues. En été 1967, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du «Groupe des Dix» sont parvenus à s'entendre sur les grandes lignes d'un plan de création de liquidités internationales. Lors de l'Assemblée annuelle des Institutions de Bretton Woods qui a eu lieu à la fin de septembre à Rio de Janeiro, les membres du Fonds Monétaire International ont donné leur accord de principe aux propositions du «Groupe des Dix». Sur la base de ces propositions, les directeurs exécutifs du Fonds Monétaire International ont reçu le mandat de préparer pour la fin de mars 1968 un projet de révision des statuts du Fonds, qui sera soumis aux Etats membres pour ratification. Certaines dispositions actuelles des statuts pourraient être révisées également. Les pays de la CEE ont demandé notamment que la majorité requise pour les décisions importantes du Fonds soit portée de 80 à 85%. Les directeurs exécutifs ont été chargés d'examiner cette question et de présenter le cas échéant des propositions à ce sujet.

L'accord réalisé à Rio de Janeiro prévoit déjà que les décisions relatives à la mise en application du plan et à la création de liquidités internationales supplémentaires devront être prises à la majorité de 85% des voix au moins. Les nouveaux moyens de réserve prendront la forme de droits de tirage spéciaux sur le Fonds Monétaire International. Ils s'ajouteront aux droits de tirage ordinaires, dont ils demeureront cependant distincts. Contrairement à ces derniers, les droits de tirage spéciaux pourront servir en tout temps et sans autorisation particulière du Fonds à l'acquisition de monnaies d'autres Etats membres. Leur usage ne pourra donc être subordonné à aucune condition de caractère économique. Ces nouveaux instruments de réserve se distingueront des réserves traditionnelles avant tout par le fait que l'obligation d'accepter des règlements en droits de tirage spéciaux sera limitée pour chaque Etat au double du montant des droits qui lui auront été attribués et que ces droits seront en principe reconstituables, c'est-à-dire remboursables. Ils ne

devront toutefois être reconstitués que dans la mesure où leur utilisation moyenne dépassera 70% dans une période de cinq ans. La participation au système des droits de tirage spéciaux sera ouverte à tous les Etats membres du Fonds Monétaire International et ne sera assortie d'aucune condition particulière. Au reste, le nouveau système n'entrera pas en vigueur dès sa ratification par les Etats membres; sa mise en application devra au préalable faire l'objet d'une décision spéciale. Un temps assez long pourrait donc s'écouler avant que le système des droits de tirage spéciaux soit mis à l'épreuve.

Comme les années précédentes, la Banque nationale a été représentée par des observateurs aux réunions du «Groupe des Dix». Elle a également délégué des observateurs aux séances que les experts monétaires du «Groupe des Dix» ont tenues avec les directeurs exécutifs du Fonds Monétaire International.

Les *banques centrales des pays industrialisés* ont continué de collaborer dans le domaine monétaire. Elles ont renouvelé à chaque échéance la promesse de crédit qu'elles avaient accordée, avec la Banque des Règlements Internationaux, à la Banque d'Angleterre en juin 1966 pour le cas où ses réserves monétaires diminueraient sous l'effet d'une réduction des avoirs étrangers en livres. Par suite de la crise du Proche-Orient, la Banque d'Angleterre a dû utiliser ce soutien financier au cours du deuxième semestre de 1967. Elle a recouru également à son accord de «swap» avec la Banque de Réserve Fédérale. Peu avant la dévaluation de la livre, les autorités monétaires américaines et les banques centrales qui avaient adhéré à la convention de juin 1966 ont fourni à la Banque d'Angleterre un nouveau crédit de 250 millions de dollars pour permettre à la Grande-Bretagne de rembourser plus facilement au Fonds Monétaire un prêt qui arrivait à échéance. Immédiatement après la dévaluation, un grand nombre de banques centrales ont accordé une nouvelle aide à la Banque d'Angleterre, sous la forme de promesses de crédits d'un montant de 1,5 milliard de dollars. De son côté, le Fonds Monétaire a consenti un crédit «stand-by» de 1,4 milliard de dollars.

Les accords bilatéraux de «swap» conclus par les autorités monétaires américaines avec onze banques centrales étrangères et avec la Banque des Règlements Internationaux ont été complétés en 1967 par trois accords analogues passés avec les banques d'émission du Danemark, du Mexique et de la Norvège. Les limites fixées dans certains des accords existants ont été en outre fortement majorées, si bien qu'à la fin de l'année les possibilités de crédit offertes par ces conventions bilatérales de «swap» se montaient à 7080 millions de dollars au total.

L'instabilité de la situation monétaire internationale s'est reflétée sur les *marchés de l'or*, où le volume des ventes a considérablement augmenté à plusieurs reprises. La demande de métal jaune s'accrut au début de l'année, lorsque la France proposa officiellement de charger un groupe d'experts internationaux d'une enquête sur le marché de l'or. Les déclarations de certains banquiers américains, qui préconisaient la suppression de la convertibilité-or du dollar, ont eu le même effet au mois d'avril. En mai et en juin, c'est la crise du Proche-Orient qui a entraîné un accroissement du volume des ventes et, en septembre, l'Assemblée annuelle des Institutions de

Bretton Woods a été accompagnée comme de coutume d'un regain d'activité sur les marchés de l'or. Enfin, la dévaluation de la livre et l'information selon laquelle la Banque de France avait cessé depuis le mois de juin déjà de participer aux opérations du pool de l'or provoquèrent une véritable ruée sur l'or. Le pool de l'or, créé en 1961 par les principales banques centrales pour stabiliser le prix du métal jaune sur le marché de Londres, a dû céder d'importantes quantités d'or pour satisfaire la demande. Comme l'ampleur de la spéculation risquait de déclencher une crise monétaire générale, les banques centrales membres du pool ont réaffirmé à la fin de novembre leur volonté de maintenir le prix de l'or inchangé. Elles sont convenues en même temps d'intervenir en cas de besoin sur le marché à terme des devises pour empêcher une baisse excessive des cours à terme, qui eût rendu impossibles les placements avec garantie de change sur le marché des «eurodevises». Auparavant déjà, les grandes banques suisses qui jouent un rôle de premier plan dans le commerce international de l'or s'étaient engagées pour un temps indéterminé à renoncer aux ventes d'or à terme, à suspendre complètement leurs cessions d'or aux banques et aux instituts d'émission étrangers et à ne plus accorder d'avances contre nantissement d'or. Après une brève accalmie, des rumeurs relatives à une refonte du pool de l'or provoquèrent une nouvelle vague d'achats dans la deuxième semaine de décembre. La spéculation s'apaisa seulement lorsque le gouvernement américain déclara qu'il était résolu à ne pas changer le prix de l'or. La nouvelle que les États-Unis envisageaient de prendre des mesures importantes pour réduire le déficit de la balance des paiements a contribué à cet apaisement. Les banques centrales confirmèrent de leur côté que le pool de l'or continuerait de fonctionner sans changement.

La *Banque nationale suisse* a de nouveau joué un rôle actif dans le domaine de la coopération monétaire internationale. Le prêt de 80 millions de dollars accordé en novembre 1964 à la Banque d'Angleterre, en liaison avec une aide du «Groupe des Dix», a été remboursé avant terme le 25 mai. Un prêt similaire de 40 millions de dollars, consenti en mai 1965, a été prolongé de trois mois en trois mois. Comme les autres banques centrales, la Banque nationale a renouvelé régulièrement la promesse de crédit faite à la Banque d'Angleterre en juin 1966. Elle a en outre contribué au financement du crédit de 250 millions de dollars que les principales banques centrales ont octroyé à la Grande-Bretagne au début de novembre 1967. A la fin de l'année, les crédits de la Banque nationale suisse à la Grande-Bretagne étaient utilisés à concurrence de 425 millions de francs. En vertu de l'arrêté fédéral du 4 octobre 1963, la Banque nationale a obtenu une garantie de reprise de la Confédération pour ces mesures d'aide monétaire.

Après la dévaluation de la livre, la Banque nationale a figuré parmi les banques centrales qui ont promis une aide financière de 1,5 milliard de dollars à la Banque d'Angleterre; d'autre part, elle s'est engagée à participer à l'octroi d'un prêt que le «Groupe des Dix» a promis pour le financement du crédit «stand-by» de 1,4 milliard de dollars ouvert à la Grande-Bretagne par le Fonds Monétaire International.

L'accord de «swap» entre la Banque nationale suisse et la Banque de Réserve Fédérale de New York a été utilisé au mois de juin, lorsque la crise du Proche-Orient a provoqué d'impor-

tants afflux de dollars en Suisse, et à la fin de l'année, lorsque les banques ont cédé des dollars à la Banque nationale. La limite de cet accord de «swap» a été portée de 200 à 250 millions de dollars au mois de juillet et de 250 à 400 millions de dollars au début de décembre. La limite de l'accord de «swap» en francs suisses existant entre la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque des Règlements Internationaux a subi les mêmes majorations.

La Banque nationale a participé pour sa quote-part aux opérations du pool de l'or.

### *3. Evolution générale de l'économie, du crédit et du marché des capitaux en Suisse*

La croissance de l'économie suisse a continué de se ralentir. La demande intérieure s'est accrue de 5,6% en valeur nominale, ou de 2,1% en valeur réelle. La consommation privée et publique a encore légèrement augmenté, tandis que les investissements sont demeurés quasiment stables. En raison du fléchissement de la conjoncture dans différents pays industriels, le taux d'accroissement des exportations a diminué d'un tiers par rapport à 1966. Sur le marché du travail la situation est restée tendue.

La production industrielle a moins augmenté que l'année précédente, mais son évolution a été différente selon les branches. Dans la construction, la détente s'est accentuée, ce qui s'est traduit par une stabilisation ou même par une baisse des prix. La part des constructions publiques a augmenté au détriment de celle des constructions privées.

Bien que plus faible que l'année précédente, l'expansion des exportations a tout de même dépassé celle des importations. Aussi le déficit de la balance commerciale, qui avait beaucoup diminué depuis 1964, a-t-il encore baissé. L'excédent de la balance des revenus doit donc avoir augmenté.

L'assainissement de la situation économique ne s'est que partiellement répercuté sur les prix; c'est ainsi qu'il a influé sur le prix de la construction et sur les prix de gros, mais non sur ceux des biens de consommation et des services. Selon l'indice des prix à la consommation, le renchérissement a atteint 3,5% à la fin de décembre, alors qu'il était de 4,6% un an auparavant.

Ainsi, l'évolution de la situation économique générale et celle de l'indice des prix à la consommation se contredisent. L'indice, qui reflète le mouvement des prix des produits de consommation et des services dans le budget des salariés, ne révèle évidemment pas les causes des augmentations de prix survenues dans les différents groupes de la consommation.

Certaines pressions qui s'exerçaient sur la conjoncture dans les années de surexpansion agissent aujourd'hui seulement sur l'indice, comme le montre l'évolution du niveau des loyers. A l'époque où la demande d'immeubles locatifs était excédentaire, le prix des terrains et le coût de la construction ont fortement augmenté. Cette hausse des coûts continue de se répercuter sur l'indice global au fur et à mesure que s'accroît la part des nouveaux logements dans le calcul de l'indice des loyers; or le prix des terrains et le coût de la construction ont souvent baissé entre-temps.

Par ailleurs, le marché des capitaux s'était resserré et les intérêts avaient monté, bien que les établissements hypothécaires eussent fait preuve de modération dans l'ajustement de leurs taux. En 1967, les taux à long terme ont en général tendu à baisser, alors que la lente progression du taux hypothécaire s'est poursuivie; cet ajustement tardif a aussi contribué à la hausse de l'indice. En outre, la suppression progressive du contrôle des loyers a entraîné une élévation des loyers des anciens appartements qui avaient été immobilisés pendant longtemps.

Le renchérissement de plusieurs denrées alimentaires importantes est également une conséquence tardive de la surexpansion. Les hausses des prix de détail de certaines de ces denrées découlent de la garantie des prix accordée à l'agriculture. Selon le principe de la parité des salaires, les principaux prix agricoles sont majorés dans la mesure où les salaires des ouvriers occupés dans l'industrie et l'artisanat ont augmenté au cours des trois dernières années. Ainsi, des augmentations de salaires qui appartiennent déjà au passé sont reportées sur les prix agricoles actuels. L'indice des prix à la consommation s'élève et les salaires industriels sont majorés derechef pour compenser le renchérissement.

On oublie souvent que les différentes compensations du renchérissement se neutralisent mutuellement et qu'en définitive seuls les inconvénients de la hausse des prix subsistent. Les bénéficiaires de revenus voient leurs économies se déprécier, et ils finissent par perdre également les avantages de la compensation annuelle du renchérissement. Pour lutter de façon efficace contre le renchérissement en répartissant équitablement les sacrifices nécessaires, il faut une action commune. L'opinion publique doit être mieux renseignée sur les causes et les effets de la hausse des prix.

Dans sa politique monétaire, la banque d'émission a dû tenir compte du fait qu'en dépit de la tension du marché de l'emploi, la persistance du renchérissement ne provenait pas d'une demande excessive de biens et de services. Une politique monétaire résolument restrictive eût donc été inadéquate. En entraînant une augmentation des charges d'intérêt et en réduisant l'utilisation des capacités de production, elle aurait avant tout provoqué une hausse des coûts.

Durant les premiers mois de l'année, le marché de l'argent et des capitaux a été assez tendu. Comme auparavant la hausse, la baisse des taux étrangers, due à l'évolution de la conjoncture et aux mesures de politique monétaire, n'a eu qu'une influence restreinte sur les taux suisses. Aussi la Banque nationale a libéré au printemps un tiers des avoirs bancaires qui avaient été immobilisés chez elle sur des comptes spéciaux en 1961; le montant de ces avoirs a ainsi baissé de 1035 à 690 millions de francs.

A la fin du printemps, la situation s'est profondément modifiée; l'évolution internationale des taux, le resserrement du marché suisse de l'argent, l'inquiétude suscitée par la situation monétaire internationale et la guerre du Proche-Orient ont fait affluer des fonds importants en Suisse. Considérant ce fort accroissement de la liquidité du marché et l'accalmie de la conjoncture, la Banque nationale a ramené, le 10 juillet, le taux officiel de l'escompte de  $3\frac{1}{2}$  à  $3\%$  et celui des avances sur nantissement de  $4$  à  $3\frac{3}{4}\%$ , afin de favoriser une baisse des taux en Suisse.

Elle entendait aussi se ménager par là une certaine latitude pour le cas où des augmentations s'avéreraient ultérieurement nécessaires.

Le ralentissement de l'expansion économique s'est reflété dans l'évolution des crédits indigènes, qui ont relativement peu augmenté. Les directives sur le crédit que la Banque nationale avait données aux banques pour 1967 ont été rapportées le 20 septembre. L'institut d'émission s'est toutefois réservé de reprendre contact avec les banques au cas où un changement se produirait dans le domaine de la conjoncture ou dans celui du crédit. Le 15 décembre, la Banque nationale a libéré le solde des avoirs bancaires qui étaient immobilisés chez elle sur des comptes spéciaux.

Pendant les dernières semaines de l'année, le marché de l'argent a subi le contrecoup des troubles provoqués par la dévaluation de la livre sur les marchés de l'or et des devises; il a été influencé également par les préparatifs des banques en vue de l'échéance de fin d'année. La Banque nationale dut reprendre une grande quantité de dollars, ce qui a renforcé la liquidité du marché. Contrairement aux années précédentes, la plus grande partie des ventes de dollars à l'institut d'émission ont eu lieu au comptant et non sur la base de transactions «swap». Étant donné l'instabilité du marché des devises, les banques n'étaient pas disposées à conclure d'importants engagements à terme.

La Banque nationale a achevé en 1967 les travaux préparatoires concernant l'adaptation des moyens d'action de la banque d'émission. Outre l'élargissement de la politique d'open-market, ce projet prévoit avant tout de donner à la Banque nationale la possibilité d'exiger la constitution d'avoirs minimaux sur l'accroissement des engagements bancaires et celle de limiter l'accroissement des crédits.

#### *4. Les mesures conjoncturelles*

L'arrêté fédéral du 17 mars 1964 concernant la lutte contre le renchérissement par des mesures dans le domaine du marché de l'argent et des capitaux et dans celui du crédit (arrêté sur le crédit) est arrivé à expiration le 17 mars 1967. L'ordonnance du Conseil fédéral du 24 avril 1964 instituant l'obligation d'annoncer les émissions publiques d'obligations, d'actions, de bons de jouissance ou d'autres titres analogues d'un montant de 5 millions de francs et plus est devenue caduque à la même date. Il en a été de même des dispositions encore en vigueur de la convention sur les fonds étrangers du 31 mars 1964, à laquelle le Conseil fédéral avait conféré force obligatoire générale. Il s'agissait des dispositions interdisant de servir un intérêt sur les avoirs étrangers en francs suisses et prescrivant aux banques de neutraliser tout accroissement net de leurs engagements en francs suisses envers des étrangers.

La convention sur la limitation des crédits a été abrogée au 1<sup>er</sup> janvier 1967. En accord avec l'Association Suisse des Banquiers, la Banque nationale a cependant recommandé aux banques

d'observer certaines directives dans l'octroi de crédits en 1967. Il a paru opportun de donner à la Banque nationale la possibilité de suivre l'évolution du crédit. Les banques dont le bilan atteint ou dépasse 50 millions de francs ont accepté de conclure une convention sur l'extension des statistiques; elles se sont engagées à remettre à la Banque nationale des déclarations mensuelles ou trimestrielles sur l'état des principaux postes de l'actif, ventilés selon qu'ils concernent la Suisse ou l'étranger. Les directives sur le crédit, on l'a vu, ont été abrogées avant terme le 20 septembre 1967, mais la convention sur l'extension des statistiques est restée en vigueur.

Le contrôle des émissions s'est poursuivi sur la base d'une convention conclue sous les auspices de l'Association Suisse des Banquiers.

## B. ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

### 1. *Les principaux secteurs de l'économie*

Le *produit national brut* exprimé en valeur réelle, qui avait augmenté de 2,8% en 1966, s'est accru approximativement de 1,7% en 1967. Ce recul s'explique par la légère réduction de la construction privée et du nombre des personnes employées dans l'industrie, ainsi que par le fléchissement de la demande extérieure.

Au cours des trois premiers trimestres, la *production industrielle* a dépassé en moyenne de 1½% le niveau de l'année précédente; elle avait augmenté de 5% en chiffre rond dans la période correspondante de 1966. L'utilisation des capacités industrielles s'est réduite. Parmi les branches qui travaillent pour l'exportation, l'industrie chimique et l'horlogerie ont pu augmenter leur production, tandis que l'industrie des machines et l'industrie textile restaient pour ainsi dire au niveau de l'année précédente. Dans les branches qui trouvent à l'intérieur du pays leur principal débouché, seuls les arts graphiques ont accru fortement leur production. Par contre, elle a reculé dans les branches liées au secteur de la construction, comme l'industrie du bois, la métallurgie et l'industrie de la pierre et de la terre.

Le *chiffre de l'emploi* a diminué de 0,6% dans l'industrie. Il a fléchi davantage dans le secteur de la construction en raison de la stagnation de la demande et des progrès de la rationalisation. En revanche, le nombre des personnes employées s'est accru dans le commerce, les transports, les banques, les assurances et l'administration publique. Le déplacement de main-d'œuvre du secteur secondaire au secteur tertiaire s'est donc poursuivi. A la fin d'août, il y avait en Suisse 648 000 *travailleurs étrangers soumis au contrôle*; leur nombre était à peu près le même qu'un an auparavant. Au cours de l'année, quelque 15 000 travailleurs étrangers ont été libérés du contrôle.

La part de l'*investissement intérieur brut* au produit national brut a été de 26% environ. Ce taux d'investissement reste l'un des plus élevés de l'OCDE. Au contraire des années 1961 à 1965, les investissements ont pu être entièrement financés par l'épargne courante.

La *construction* s'est maintenue à un niveau élevé. D'après l'enquête du délégué aux possibilités de travail, les projets de construction ont porté en 1967 sur un montant de 13,3 milliards de francs. Ils ont ainsi dépassé de 1% ceux qui avaient été annoncés pour 1966. Les projets privés ont diminué, mais cette réduction a toutefois été plus que compensée par la progression des projets publics.

Les capacités de diverses branches de la construction, du génie civil notamment, qui avaient été trop développées les années précédentes, n'ont pas été entièrement utilisées dans certaines régions du pays. La concurrence s'est accrue, ce qui a entraîné des sous-enchères et des abattements de prix. L'indice zurichois du coût de la construction de logements n'était plus au début d'octobre que de 0,6% au-dessus du niveau atteint un an auparavant, alors qu'il avait augmenté de 2,3% d'octobre 1965 à octobre 1966.

La *construction de logements* a fléchi. Le nombre des logements construits dans les 65 villes a été de 18 730, ce qui représente une diminution de 10,4% par rapport à 1966. Comme la production totale de logements doit avoir diminué à peu près dans la même proportion et que 58 000 logements environ ont été construits en 1966, on peut évaluer la production totale de 1967 à 50 000 logements au moins. La construction de logements dans les communes de plus de 2 000 habitants, où la production pendant le premier semestre de 1967 a été de 9,2% inférieure à celle de l'année précédente, confirme cette hypothèse.

L'évolution des *projets de construction de logements* a été irrégulière, mais leur nombre a tendu à augmenter. En 1967, le nombre des permis de construire délivrés pour des logements dans les 65 villes a dépassé de 2,4% celui de l'année précédente. La construction de logements devrait donc s'accroître en 1968.

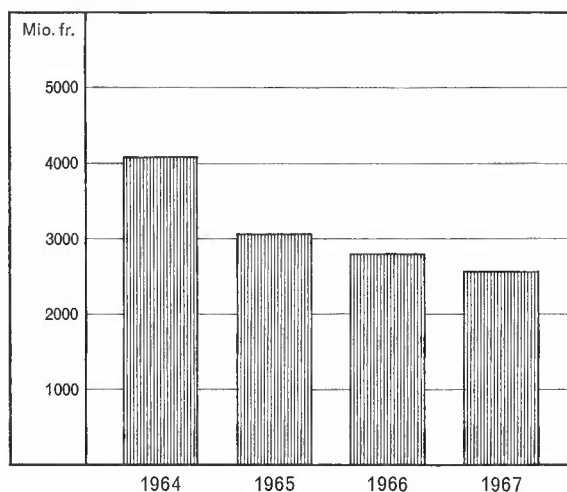
Le nombre des *projets de construction de fabriques* soumis à l'Inspectorat fédéral est resté de 3,3% inférieur à celui de l'année précédente; le volume des constructions et agrandissements projetés, qui était resté stable en 1966, a diminué de 2,2% et s'est établi à 9,3 millions de mètres cubes.

Le développement du *commerce extérieur* s'est ralenti. La Suisse a importé pour 17 733 millions de francs de marchandises. Ce chiffre a dépassé de 728 millions, ou de 4,3%, celui de l'année précédente. De 1965 à 1966, l'augmentation avait été de 1 075 millions, ou de 6,7%. Ce sont surtout les importations de produits de consommation, de matières premières et de produits semi-ouvrés qui ont augmenté en 1967; en revanche, les importations de biens d'investissement ont diminué.

Le fléchissement observé vers la fin de 1966 dans l'augmentation des exportations s'est accentué. Les biens exportés ont atteint une valeur de 15 165 millions, en regard de 14 204 millions en 1966. Le taux de croissance des exportations a fléchi de 10,4 à 6,8%. La cause première de ce ralentissement réside dans le fait que, par suite de la récession, différents pays européens, et particulièrement la République fédérale d'Allemagne, ont acheté moins de produits suisses. Dans diverses industries d'exportation, le manque de main-d'œuvre, et surtout d'ouvriers qualifiés, semble avoir entravé l'expansion de la production et, partant, des exportations.



*Balance commerciale  
de la Suisse*



Toutes les industries d'exportation se sont ressenties à des degrés divers de ce ralentissement. Au total, les exportations se sont accrues de 961 millions de francs. La part de la métallurgie à cet accroissement a été de 524 millions, celle de l'industrie chimique de 233 millions, celle de l'industrie des denrées alimentaires de 55 millions et celle de l'industrie textile de 22 millions de francs. Par rapport à l'année précédente, la part relative de l'industrie chimique à l'augmentation des exportations s'est accrue, celle de l'industrie textile a diminué, alors que celle des autres groupes est restée à peu près stable dans l'ensemble. Les changements apparus en 1966 dans la répartition géographique des exportations se sont précisés. Les ventes aux pays de l'AELE ont augmenté de 492 millions, ou de 17,7%. Leur taux d'accroissement a donc été près de trois fois plus élevé que celui du total des exportations. La Finlande exceptée, tous les Etats de l'AELE ont participé à cette augmentation, en particulier la Grande-Bretagne. Les ventes aux pays du Marché commun ont progressé de 135 millions de francs; elles n'ont dépassé que de 2,5% le chiffre de l'année précédente. Le recul des exportations en République fédérale d'Allemagne et dans les pays du Benelux a été compensé par un accroissement des ventes en France et en Italie. Les exportations aux USA ont augmenté de 28 millions de francs, ou de 1,8%, contre 23% en 1966; les ventes dans les pays d'outre-mer se sont accrues de 4% seulement, alors qu'elles avaient progressé de 15,5% l'année précédente.

Le déficit de la *balance commerciale* s'est inscrit à 2568 millions de francs. Par rapport à 1966 il a baissé de 233 millions, ou de 8,3%. Comme l'excédent des revenus de capitaux et de services s'est accru, la balance des revenus présentera probablement un solde actif un peu plus élevé qu'en 1966.

Le *tourisme* s'est senti de la récession allemande, des restrictions mises par la Grande-Bretagne à l'attribution de devises et de la crise du Proche-Orient. Dans les mois d'hiver, la diminution des hôtes britanniques a été compensée par une augmentation des touristes venant d'autres pays. En été, le taux d'occupation des lits a baissé, puis il est remonté en automne. Pour l'en-

semble de l'année, le nombre des nuitées n'a dépassé que de 0,6% celui de l'année précédente. Les nuitées des hôtes suisses ont augmenté de 0,9% et celles des hôtes étrangers de 0,4%.

Le *nombre des voyageurs* transportés par les Chemins de fer fédéraux a diminué pour les mêmes raisons. Il a été de 226 millions de personnes, soit de 4,2% moins élevé que l'année précédente. Le *trafic des marchandises* s'est accru de 2,3%, c'est-à-dire à peu près dans les mêmes proportions qu'en 1966. Cette progression régulière est due principalement au trafic de transit, qui a bénéficié de l'essor persistant de l'économie italienne.

Les conditions atmosphériques ont influencé diversement le rendement de l'*agriculture*. Au cours des mois de février et mars, les tempêtes ont causé de gros dégâts aux forêts du Plateau. Avril a connu un temps froid et pluvieux, et l'été 1967 aura été l'un des plus grêlés des dernières décennies. En revanche, en été comme en automne, la chaleur a favorisé les cultures fourragères et les cultures labourées ainsi que l'arboriculture et la viticulture. Les livraisons de lait ont dépassé de 8,3% le niveau de l'année précédente. Comme, en même temps, la consommation de lait et de beurre a diminué, il en est résulté une surproduction dont l'écoulement s'est heurté à de grosses difficultés. Selon les estimations du Secrétariat des paysans suisses, le rendement brut de la production agricole s'est élevé à 4180 millions de francs et il a dépassé de 5,9% le résultat de l'année précédente. La production animale et la production végétale ont contribué à cette augmentation. Alors que les prix des produits agricoles n'avaient pour ainsi dire pas varié de janvier à avril, l'augmentation du prix de base du lait de 53 à 56 centimes le kilo et divers facteurs saisonniers ont provoqué une forte hausse du niveau des prix. A la fin de 1967, l'indice des prix des produits agricoles dépassait de 1,5% le niveau de l'année précédente. D'autre part, l'indice des prix des agents de la production agricole a augmenté de 5%. Ce renchérissement a tenu principalement à la hausse des salaires agricoles et à la majoration des taux hypothécaires. L'amélioration de la productivité et les bonnes récoltes ont permis cependant d'éviter une baisse du rendement. Ce dernier se ressent toutefois du fait que la retenue imposée aux producteurs pour le lait commercial a été majorée de 1,35 à 3 centimes par kilo à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1967.

Comme l'année précédente, la *consommation privée* de biens et de services a augmenté d'environ 7%. Compte tenu de la hausse des prix, elle s'est accrue d'environ 2,5% en valeur réelle. Le chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé de 4,3%, en regard de 5,1% en 1966. Ainsi qu'en 1966, la consommation privée a subi l'influence de facteurs contradictoires.

L'augmentation des *dépenses publiques* s'est quelque peu ralentie. Selon des résultats provisoires, les dépenses courantes des pouvoirs publics et des assurances sociales se sont accrues d'environ 9%, contre 11% en chiffre rond l'année précédente. En outre, la croissance des investissements des collectivités publiques, notamment des cantons et des communes, a été plus faible qu'en 1966, parce que des problèmes budgétaires et des difficultés de financement ont obligé à échelonner l'exécution des projets. Pour 1967, la Confédération avait pu freiner l'accroissement des dépenses en renforçant les mesures d'économie. Les dépenses budgétées se chiffraient à 5 828

millions de francs et étaient de 39 millions moins élevées que dans le budget pour 1966. Par contre, le Conseil national a finalement rejeté le programme immédiat qui aurait dû procurer à la Confédération un surcroît de recettes de 55 millions de francs. Les recettes de la Confédération pour 1967, année de faible rendement de l'impôt pour la défense nationale, ont été évaluées à 5415 millions, soit 214 millions de francs de moins que pour 1966. Le budget pour 1967 prévoyait par conséquent un important excédent des dépenses. En fait, cet excédent n'a pas atteint le montant de 413 millions de francs qui figurait dans le budget.

Le budget de la Confédération pour 1968 prévoit une augmentation notable des dépenses et des recettes. Les dépenses s'inscrivent à 6499 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 11,5% par rapport au montant budgété pour 1967. Quant aux recettes, évaluées à 6319 millions de francs, elles dépassent de 903 millions, ou de 16,7%, le chiffre de l'année précédente. Les recettes budgétées pour 1968 ne contiennent pas les paiements anticipés sur l'impôt de défense nationale 1969, qui sont estimés à 210 millions de francs. Afin d'obtenir une meilleure répartition comptable du produit de cet impôt sur la période fiscale de deux ans, ces paiements anticipés seront portés sur un compte spécial compris dans les variations de la fortune. Malgré cette modification de la technique comptable, les recettes budgétaires de 1968 présentent une augmentation plus forte que celle des dépenses. En conséquence, le déficit budgétaire pour 1968 a pu être ramené à 180 millions de francs.

Il ressort cependant du plan financier pour 1969 que cette amélioration de l'équilibre budgétaire sera passagère et qu'il ne faut pas s'attendre à un changement de tendance à long terme, notamment en ce qui concerne les dépenses.

La *hausse des prix* ne s'est ralentie que dans certains secteurs de l'économie, comme le bâtiment, l'industrie et le commerce de gros. L'excédent de la demande ayant diminué, le niveau moyen des prix des biens d'investissement n'a augmenté que de 1% en chiffre rond, contre 3% en 1966.

Du mois de janvier au mois de mai 1967, l'*indice des prix de gros* est resté au-dessous du niveau atteint une année auparavant. La crise du Proche-Orient l'a fait monter. A la fin de décembre 1967, l'indice était de 0,7% plus élevé que douze mois plus tôt.

L'*indice des prix à la consommation* est monté de 3,5% en 1967. La hausse des loyers, le renchérissement des denrées alimentaires et, après la crise du Proche-Orient, celui de l'essence et des huiles de chauffage ont contribué avant tout à cette augmentation. Les causes de la hausse des loyers ont déjà été signalées dans les considérations générales. Le renchérissement des denrées alimentaires a résulté principalement de la hausse du prix du lait et des produits laitiers, car l'augmentation du prix de base du lait a été mise à la charge du consommateur. Le renchérissement des biens de consommation et des services est donc imputable essentiellement à des facteurs spéciaux.

La détente de la conjoncture et les progrès de la rationalisation ont eu une influence modératrice sur l'évolution des *salaires*, tandis que la tension persistante du marché de l'emploi et

l'augmentation du coût de la vie exerçaient une action contraire. Le niveau des salaires s'est élevé de 5,2%, en regard de 5,6% l'année précédente. L'augmentation de la productivité s'est ralentie. Dans l'industrie, elle n'a été que de 2,6% pendant les trois premiers trimestres de 1967, contre 6,3% en 1966. La hausse des salaires a donc été deux fois plus élevée que le gain de productivité. La concurrence accrue a toutefois empêché de reporter aisément l'augmentation des salaires sur les prix. La marge bénéficiaire des entreprises doit s'en être ressentie.

## 2. Réserves monétaires et marché des changes

A la fin de 1966, les *réserves monétaires* s'élevaient à 14357 millions de francs, dont 1717 millions provenaient des opérations «swap» conclues avec les banques en fin d'année. Le dénouement de ces opérations au début de 1967 a entraîné une diminution correspondante des réserves monétaires. Lors de la première échéance trimestrielle, qui a coïncidé avec les fêtes de Pâques, les banques ont accru leur liquidité dans une mesure inhabituelle pour cette période de l'année. Aussi, les réserves monétaires augmentèrent passagèrement de 959 millions de francs sous l'effet des cessions de dollars que les banques ont faites à la Banque nationale sur la base d'opérations «swap». Etant donné la réduction de l'écart entre les taux d'intérêt suisses et étrangers, la tendance à faire des placements à court et à long terme à l'étranger a ensuite diminué. Au deuxième trimestre, des fonds ont reflué en Suisse. Au mois de mai, la Banque nationale a dû reprendre du marché 180 millions de dollars pour la contre-valeur de 780 millions de francs en chiffre rond. L'aggravation des tensions politiques au Proche-Orient a contribué à cette évolution. Après l'ouverture des hostilités entre Israël et les Etats arabes, la Banque nationale a repris du marché en l'espace de quelques jours, au début de juin, 212 millions de dollars, soit l'équivalent de 915 millions de francs. Il s'agissait de placements suisses rapatriés et de capitaux étrangers. Les banques ont replacé une partie de ces fonds à l'étranger avec l'aide de la Banque nationale. A ces apports extraordinaires sont venus s'ajouter les rapatriements faits par les banques en vue de l'échéance semestrielle, si bien que les réserves monétaires ont continué d'augmenter pour atteindre 13989 millions de francs le 30 juin. Comme les réserves de devises dépassaient de beaucoup leur plafond habituel, les deux accords de «swap» de la Banque de Réserve Fédérale de New York avec la Banque des Règlements Internationaux et avec la Banque nationale ont été mis à contribution pour éliminer le risque de change.

La demande de devises s'est accrue après les vacances d'été et la Banque nationale a pu céder des dollars au marché en août et en septembre. L'augmentation des besoins de devises du marché suisse et des administrations fédérales a permis d'amortir progressivement les transactions «swap» que la Banque de Réserve Fédérale de New York avait conclues au début de l'été avec la Banque des Règlements Internationaux et avec la Banque nationale. Le crédit de 450 millions de francs que des grandes banques suisses ont accordé en octobre à la Banque d'Angleterre a facilité aussi l'amortissement de ces transactions. En effet, comme cette der-

nière a remis la majeure partie de ces francs suisses à la Banque de Réserve Fédérale pour se procurer des dollars, celle-ci a pu s'en servir à son tour pour amortir ses engagements «swap».

Au mois de novembre, la crise de la livre n'a provoqué tout d'abord qu'un afflux de devises relativement modeste à la Banque nationale. Étant donné la forte demande de devises pour des achats d'or privés, la Banque nationale n'a dû reprendre ce mois-là des dollars du marché que pour la contre-valeur de 254 millions de francs. Au mois de décembre, les banques ont cédé des dollars à la Banque nationale pour 1 980 millions de francs afin de renforcer leur liquidité en vue de l'échéance annuelle, mais contrairement à l'année précédente, la majeure partie de ces cessions ont été faites au comptant et non sous la forme de transactions «swap». Sur ces 1 980 millions de francs, 1 516 millions provenaient en effet d'opérations au comptant, et 464 millions de «swaps», pour la plupart à court terme. Le 31 décembre 1967, les réserves monétaires s'élevaient à 15 356 millions de francs et leur augmentation par rapport à la fin de l'année précédente était de 999 millions de francs.

Les variations des *réserves d'or* de la Banque nationale ont résulté principalement de la conclusion et de la liquidation de «swaps» francs contre or avec la Banque des Règlements Internationaux. Le montant de ces réserves, qui était de 12 297 millions de francs à la fin de 1966, a ainsi diminué de 693 millions au mois de janvier, lors du dénouement des «swaps» conclus à l'occasion de l'échéance annuelle. Les afflux de fonds du deuxième trimestre ont amené la Banque nationale à utiliser son accord de «swap» avec la Banque des Règlements Internationaux, ce qui s'est traduit par une augmentation des réserves d'or de 863 millions de francs. Au mois de juin, la conversion de 30 millions de dollars en or les a fait encore augmenter de 130 millions de francs. Au second semestre, les réserves d'or ont baissé de 431 millions de francs en raison de l'amortissement progressif des engagements «swap» des États-Unis. La participation de la Banque nationale aux opérations du pool de l'or a également contribué à les faire diminuer. Au mois de décembre, par contre, elles ont augmenté de 1 230 millions de francs sous l'effet des transactions «swap» conclues avec la Banque des Règlements Internationaux à l'occasion des préparatifs des banques pour l'échéance annuelle. A la fin de l'année, les réserves d'or s'inscrivaient à 13 369 millions de francs. Sur ce montant, 2 148 millions de francs provenaient des «swaps» en cours avec la Banque des Règlements Internationaux.

Pour des raisons que nous avons déjà mentionnées, les *réserves de devises* ont diminué durant les deux premiers mois de l'année. Après une première augmentation lors des préparatifs des banques pour l'échéance trimestrielle de mars, elles se sont de nouveau fortement accrues en mai et en juin. Le 7 juin, soit deux jours après l'éclatement du conflit israélo-arabe, les réserves de devises atteignaient le montant particulièrement élevé de 2 104 millions de francs. En août et en septembre, la Banque nationale a cédé des dollars au marché pour 65 millions de francs. Les réserves de devises ont ensuite diminué progressivement du fait de la conclusion de «swaps» avec la Banque des Règlements Internationaux et en raison des paiements en devises que la

Banque nationale a effectués pour le compte de la Confédération et des entreprises fédérales. Le 15 novembre, elles ne s'élevaient plus qu'à 1 225 millions de francs. L'instabilité du marché de l'or et des devises et les dispositions prises par les banques en vue de renforcer leur liquidité pour l'échéance annuelle ont entraîné des cessions de dollars à la Banque nationale, ce qui a porté les réserves de devises à 1 987 millions de francs à la fin de décembre 1967. Sur ce montant, 1 205 millions étaient garantis contre les risques de change.

Le 25 mai, les *avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères* ont baissé de 519 à 174 millions de francs par suite du remboursement du crédit de soutien de 80 millions de dollars accordé en novembre 1964 à la Grande-Bretagne en liaison avec une aide financière du «Groupe des Dix».

Le *cours du dollar* en francs suisses s'est maintenu à 4,33 pendant les quatre premiers mois de l'année. Les afflux de fonds des mois de mai et de juin l'ont fait tomber à un niveau proche du cours d'achat de 4,3150 pratiqué par la Banque nationale. Après s'être raffermi très rapidement au mois de juillet, il a atteint et parfois dépassé 4,34 en août et en septembre. La Banque nationale a alors cédé des dollars au marché à des cours allant de 4,34 à 4,34½. Ensuite, l'évolution de la situation monétaire internationale pesa sur le cours du dollar. Il tomba à la mi-novembre à 4,3150, ce qui amena la Banque nationale à reprendre des dollars du marché. Le dollar est cependant parvenu à s'élever au-dessus du cours d'achat de la Banque nationale avant même que les banques aient terminé leurs préparatifs de fin d'année.

Parmi les *principales autres devises*, c'est la livre sterling qui, comme les années précédentes, a retenu le plus l'attention. Alors que la livre avait fait preuve d'une fermeté remarquable durant les premiers mois de l'année grâce à l'évolution favorable de la balance des paiements britannique, son cours commença à s'effriter au mois de mai. Après une stabilisation passagère à la fin de l'été, la baisse reprit en raison de la situation monétaire critique de la Grande-Bretagne et le cours de la livre atteignit en novembre son point le plus bas de l'année. Le 18 novembre, la livre fut dévaluée. Après la dévaluation, le cours de la monnaie anglaise s'est maintenu tout d'abord à un niveau proche du nouveau point d'intervention supérieur, mais il a fléchi nettement vers la fin de l'année. Les cours des principales autres monnaies européennes ont en général très peu varié. En raison du léger déficit de la balance des paiements de la France, le cours du franc français a été au premier semestre un peu moins ferme que l'année précédente, mais il s'est redressé durant les mois suivants. Étant donné le fort excédent de la balance allemande des revenus, le cours du mark s'est maintenu dans l'ensemble à un niveau plus élevé qu'en 1966.

Les *marchés internationaux de l'or* ont connu plusieurs périodes d'intense activité. Cependant, grâce aux interventions du pool des banques centrales, le prix de l'or sur le marché de Londres n'a jamais dépassé la limite de 35,20 dollars l'once de fin, qui correspond au prix de vente pratiqué par les autorités monétaires américaines, augmenté des frais de manutention, d'assurance et de transport. Le prix de l'or a atteint son point le plus bas de l'année, soit 35,14¼ l'once de fin, dans le courant de mars. Comme en 1966, l'URSS n'a pour ainsi dire pas vendu d'or. En

Suisse, le kilogramme de fin en lingot a atteint son point le plus bas, soit 4880 francs, le 16 mai et son prix le plus élevé, soit 4917 francs, le 17 octobre.

### 3. Le marché de l'argent et des capitaux

La situation du *marché suisse de l'argent* a dépendu essentiellement de l'évolution de la balance des revenus, des mouvements internationaux de capitaux, des mesures prises par la banque d'émission et des besoins de billets de l'économie. Le crédit d'escompte et le crédit lombard de la Banque nationale ont continué de jouer un rôle effacé. En revanche, les banques se sont procuré à plusieurs reprises des moyens liquides en cédant des dollars à la Banque nationale au comptant ou sur la base de «swaps», ou en mettant des papiers à court terme en pension chez elle pour une brève période. Les mouvements de la trésorerie fédérale ont aussi influé sur le marché de l'argent.

Après le dénouement des transactions de fin d'année, les engagements à vue de la Banque nationale se sont maintenus tout d'abord au même niveau qu'au début de 1966. Par la suite, la liquidité du marché a diminué. Au mois de mai, le resserrement du marché suisse de l'argent a fait monter les taux des prêts en francs suisses sur le marché des «eurodevises», si bien que des débiteurs étrangers ont liquidé leurs engagements en monnaie suisse. Pour se procurer les francs suisses nécessaires, ils ont dû souvent vendre des dollars, ce qui a entraîné un afflux de devises en Suisse et la création de francs par la Banque nationale. Dans les premiers jours de juin, le conflit du Proche-Orient a provoqué un nouvel afflux de dollars qui a fait augmenter fortement les avoirs de l'économie à la Banque nationale. Le marché est ensuite demeuré liquide jusqu'en automne, bien que l'excédent de disponibilités par rapport à l'année précédente ait diminué progressivement; de 1 milliard de francs environ à la mi-juin, il a baissé en l'espace de cinq mois à 400 millions en chiffre rond. Cette réduction des engagements à vue de la Banque nationale a résulté principalement des achats de dollars faits par la Confédération pour la couverture de ses besoins courants et du versement des 450 millions de francs prêtés par des grandes banques suisses au gouvernement britannique. Durant les dernières semaines de l'année, le marché suisse de l'argent s'est senti de l'effervescence qui régnait sur les marchés de l'or et des devises et des préparatifs des banques pour l'échéance annuelle. La Banque nationale eut à reprendre une grande quantité de devises, de sorte que la liquidité du marché s'est accrue.

Abstraction faite des pointes passagères correspondant aux échéances bancaires, le recours au *crédit d'escompte et au crédit sur nantissement* de la banque d'émission a varié entre 100 et 140 millions de francs, c'est-à-dire dans des limites voisines de celles de l'année précédente. L'utilisation du crédit de la banque d'émission a été la plus importante à la fin d'avril et à la fin de décembre, où elle a atteint respectivement 248 millions et 229 millions de francs. Sur ce dernier montant, 142 millions revenaient au crédit d'escompte et 87 millions au crédit sur nantissement.

La Banque nationale a reçu à l'*escompte*, au total, pour 470 millions de francs d'effets sur la Suisse. Le montant des effets du portefeuille suisse a varié entre 91 millions et 145 millions de francs. Comme les années précédentes, les effets de stocks obligatoires ont constitué la part la plus importante de ce portefeuille. En 1967, ces effets, y compris ceux qui avaient trait à la constitution de réserves de céréales panifiables, se sont montés en moyenne à 80 millions de francs, contre 71 millions en 1966. Au total, 2893 contrats de stocks obligatoires étaient en vigueur à la fin de 1967; leur nombre était pour ainsi dire le même qu'à la fin de 1966. Quant à la valeur des marchandises stockées, elle atteignait 1533 millions de francs, contre 1516 millions une année auparavant. Les banques assuraient le financement de ces stocks à concurrence de 938 millions de francs, contre 924 millions l'année précédente.

Le montant des obligations présentées à l'*escompte* a été approximativement le même qu'en 1966. Le portefeuille de la Banque a contenu en moyenne pour 15 millions de francs d'obligations escomptées, contre 19 millions l'année précédente. L'*escompte* de bons du Trésor de la Confédération a diminué. La Banque nationale en a escompté au total pour 100 millions de francs, contre 220 millions en 1966.

Le recours au *crédit sur nantissement* a été en moyenne de 31 millions de francs, contre 33 millions l'année précédente.

Au printemps et au dernier trimestre, les banques se sont procuré des moyens liquides pour leurs échéances mensuelles en mettant des *papiers à court terme en pension* pour une brève période à la banque d'émission. Elles ont surtout usé de cette possibilité de refinancement à la fin du mois d'avril, où elles ont remis pour 200 millions de francs de titres en pension à la Banque nationale.

A la fin de 1966, la *circulation fiduciaire*, qui avait augmenté de 6,1% au cours des douze mois précédents, s'élevait à 10651 millions de francs. Durant les cinq premiers mois de 1967, son taux d'accroissement a baissé à 3,6%, puis la progression s'est accélérée. A la fin de 1967, le montant des billets en circulation atteignait 11327 millions de francs, ce qui représente un accroissement de 676 millions de francs, ou de 6,3% par rapport à la fin de l'année précédente. La circulation fiduciaire a dépassé en moyenne de 447 millions, ou de 4,7%, le niveau de l'année précédente, alors qu'en 1966 la progression avait été de 387 millions de francs, ou de 4,2%.

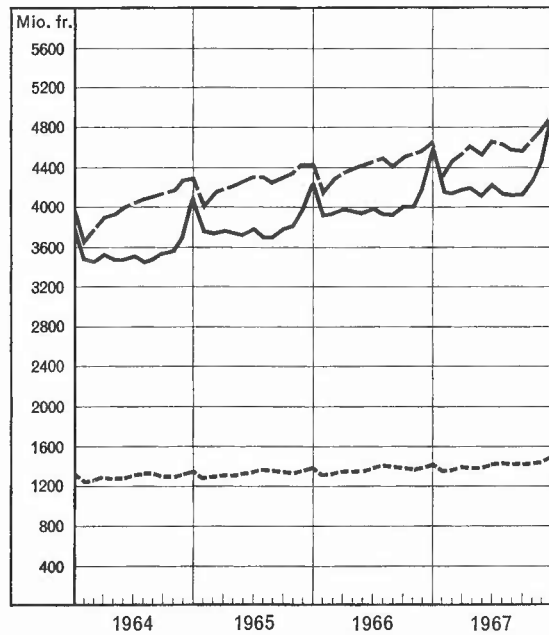
Les *avoirs de l'économie* en comptes de virements à la Banque nationale se montaient à 2982 millions de francs à la fin de 1966. Dans le courant du mois de janvier, ils ont diminué parce que les banques ont dû remettre à la Banque nationale 1717 millions de francs pour reprendre les dollars qu'elles lui avaient cédés avant l'échéance annuelle sur la base de transactions «swap», 211 millions de francs pour dégager des papiers à court terme mis en pension chez elle, et 89 millions pour rembourser des avances sur nantissement. En revanche, les comptes de virements ont été crédités de 826 millions de francs provenant du reflux de billets à la Banque nationale. A la fin de janvier, les avoirs à vue de l'économie s'inscrivaient à 1812 millions de francs et leur montant était en chiffre rond de 100 millions de francs moins élevé qu'une année auparavant.



## Répartition des billets en circulation

En fin de mois

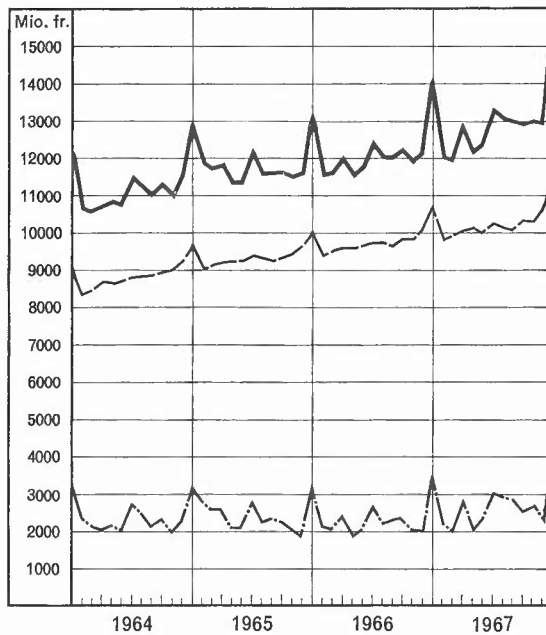
- Coupures de 1000 et 500 francs
- Coupures de 100 francs
- - - Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



## Billets et engagements à vue

En fin de mois

- Billets en circulation
- - - Engagements à vue
- Total



Ils ont continué de diminuer au cours des mois suivants. Cependant, ils se sont élevés passagèrement bien au-dessus du niveau de l'année précédente lorsque les banques ont eu recours à la banque d'émission pour le financement des échéances de mars et d'avril. Les avoirs de l'économie en comptes de virements ont atteint leur point le plus bas de l'année le 5 mai. Leur montant de 1 498 millions de francs était alors de 144 millions de francs moins élevé qu'une année auparavant. Les afflux de devises de mai et de juin les ont portés en l'espace de cinq semaines à 3 060 millions de francs, ce qui représentait un accroissement de 890 millions de francs par rapport à l'année précédente. A la fin de la première semaine de décembre, les avoirs de l'économie en comptes de virements ne s'élevaient plus qu'à 1 904 millions. Ils dépassaient encore de 232 millions de francs le niveau de l'année précédente, mais il faut tenir compte du fait que la Banque nationale avait libéré en avril pour 345 millions de francs d'avoirs bancaires immobilisés chez elle sur des comptes spéciaux.

Les afflux de devises provoqués par la dévaluation de la livre et par les préparatifs des banques pour l'échéance annuelle ont entraîné un accroissement des avoirs à vue de l'économie; à la mi-décembre, la libération du solde des avoirs bancaires immobilisés à la Banque nationale a encore fait augmenter les comptes de virements de 690 millions de francs. A la fin de l'année, les avoirs de l'économie en comptes de virements à la Banque nationale s'élevaient à 3 811 mil-

lions de francs. Une année auparavant, ils atteignaient 4 017 millions de francs, compte tenu des avoirs bancaires immobilisés, qui s'élevaient encore à 1 035 millions.

Les *avoirs de la Confédération* à la Banque nationale ont beaucoup varié. A la fin de 1966, ils se montaient à 375 millions de francs. Dans le courant de l'année, ils sont tombés à plusieurs reprises à un niveau assez bas, ce qui a amené la Confédération à mettre en pension à court terme à la Banque nationale des obligations du Trésor américain libellées en francs suisses (bons Roosa). Ces opérations ont porté sur des montants de 100 ou 130 millions de francs. A la fin de 1967, les avoirs de la Confédération à la Banque nationale s'inscrivaient à 231 millions de francs. Les placements de la Confédération en bons Roosa n'ont pas varié; leur montant s'élevait à 480 millions de francs au 31 décembre 1967. Ses placements en dollars et en livres avec garantie de change ont augmenté de 52 millions pour atteindre 85 millions de francs.

Le montant des bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché n'a pas changé. Il est resté de 889 millions de francs, car les titres échus ont été renouvelés. L'émission d'un emprunt fédéral a absorbé 73,5 millions d'argent frais, tandis que le remboursement des obligations fédérales sorties au tirage a restitué 14 millions de francs au marché.

En 1966, les *taux d'intérêt* en Suisse avaient monté très fortement sous l'effet de la demande intense de crédits et de capitaux de l'économie et des pouvoirs publics, et sous l'influence aussi de la hausse de l'intérêt à l'étranger. Au cours des premiers mois de 1967, les taux du marché des «eurodevises» ont nettement baissé. Comme la demande de crédits à l'intérieur du pays était modérée, les taux suisses ont en général cessé de monter. A partir du début de l'été, ils ont commencé de baisser, mais leur évolution n'a pas été uniforme. Les taux du marché de l'argent ont nettement fléchi. Leur baisse, favorisée par la réduction des taux officiels de la Banque nationale, a duré jusqu'en automne. Les taux à court terme se sont raffermis dans les derniers mois de l'année en raison de la hausse des taux sur le marché des «eurodevises» et des préparatifs des banques en vue de l'échéance annuelle. Sur le marché à moyen terme, les taux des obligations de caisse sont restés dans l'ensemble au niveau où les banques les avaient portés au début de l'année. Les taux des dépôts d'épargne ont encore tendu à monter. Il en a été de même des taux hypothécaires, dont la hausse s'est cependant ralentie. La détente du marché à court terme n'a guère influé sur le marché à long terme. Le rendement des obligations fédérales a certes fléchi au troisième trimestre, mais il s'est redressé par la suite.

En ce qui concerne les différents *taux du marché de l'argent*, la Banque nationale a ramené le 10 juillet son taux officiel d'escompte de  $3\frac{1}{2}$  à  $3\%$  et son taux des avances sur nantissement de  $4$  à  $3\frac{3}{4}\%$ . Le taux des avances a été réduit de  $\frac{1}{4}\%$  seulement, parce que la liquidité du marché des capitaux avait moins augmenté que celle du marché de l'argent et que, d'autre part, la Banque nationale tenait à rétablir partiellement l'écart entre les taux officiels. En effet, cet écart, qui atteint normalement  $1\%$ , n'était plus que de  $\frac{1}{2}\%$  avant la modification des taux. Les taux d'escompte spéciaux pour les effets servant au financement des stocks obligatoires ont été maintenus à  $3\frac{1}{4}\%$  pour les stocks de denrées alimentaires et de fourrages et à  $3\frac{1}{2}\%$  pour les autres stocks.

Au début de 1967, les banques ont porté le taux d'escompte privé de 4 à  $4\frac{1}{4}\%$  pour les effets commerciaux et les acceptations bancaires. A la mi-juillet, elles l'ont ramené à  $4\%$ , après la réduction du taux d'escompte de la Banque nationale. Au début d'octobre, elles l'ont abaissé à  $3\frac{3}{4}\%$ , mais il dépassait encore de  $\frac{3}{4}\%$  le taux officiel. Le taux de l'argent au jour le jour sur la place de Zurich a baissé de  $3\frac{1}{2}\%$ - $4\%$  à  $2$ - $2\frac{1}{2}\%$  durant les premières semaines de janvier sous l'effet de l'évolution saisonnière du marché, puis il est remonté à  $4$ - $4\frac{1}{2}\%$  à la mi-mai. L'accroissement de la liquidité a ensuite entraîné une diminution rapide de la demande d'argent, si bien qu'à la mi-septembre l'intérêt de l'argent au jour le jour n'était plus que de  $\frac{5}{8}$  à  $1\%$ . Il s'est raffermi durant les derniers mois de l'année pour atteindre  $2$ - $3\%$  à la fin de décembre.

Les grandes banques ont ramené le taux des dépôts à trois mois de  $4\frac{1}{2}$  à  $4\frac{1}{4}\%$  au milieu d'avril; de la mi-juillet à la mi-septembre, elles l'ont abaissé graduellement jusqu'à  $2\frac{3}{4}\%$ . La rémunération de ces dépôts a ensuite augmenté en raison surtout de l'évolution des taux à l'étranger; le fait que les banques ont tenu à s'assurer assez tôt d'abondantes liquidités pour l'échéance annuelle a sans doute contribué aussi à cette hausse. A partir de la fin d'octobre, les grandes banques ont offert un intérêt de  $4\%$  sur les dépôts à trois mois.

Les taux des bons du Trésor de la Confédération ont été adaptés à la situation du marché lors des renouvellements trimestriels. Au 15 octobre, les bons à une année, une année et demie et deux ans ont été renouvelés respectivement à  $3\frac{1}{8}\%$ ,  $3\frac{1}{4}\%$  et  $3\frac{3}{8}\%$ . Des bons à trois mois ont été renouvelés à  $3\%$  en novembre, comme une année auparavant.

L'intérêt des obligations de caisse, qui est représentatif de *l'évolution des taux du marché à moyen terme*, a été majoré de  $\frac{1}{4}\%$  peu après le début de l'année par les banques cantonales et par les grandes banques. Il a ainsi passé à  $4\frac{3}{4}\%$  pour les titres d'une durée de trois ou quatre ans et à  $5\%$  pour les titres de plus longue durée. En janvier et en février déjà, un grand nombre de banques locales et de caisses d'épargne ont décidé à leur tour de modifier leurs conditions. Elles ont en général relevé leurs taux de  $\frac{1}{4}\%$  en les portant à  $5\%$  pour les obligations d'une durée de trois ou quatre ans et à  $5\frac{1}{4}\%$  pour les titres d'une durée de 5 ans et plus. Un certain nombre de banques locales qui hésitaient à émettre des obligations de caisse à  $5\frac{1}{4}\%$  se sont bornées à ramener à trois ans la durée minimale des titres portant un intérêt de  $5\%$ . Les hausses de taux ont entraîné un accroissement massif des souscriptions. Les investisseurs ont trouvé ces nouveaux taux d'autant plus attrayants qu'une nouvelle hausse paraissait improbable. Dans les 76 banques qui remettent leurs bilans mensuels à la Banque nationale, les obligations de caisse ont augmenté de 2046 millions de francs durant les onze premiers mois de 1967, contre 476 millions dans la période correspondante de l'année précédente. Ce vigoureux afflux de fonds de roulement a engagé certaines banques à faire preuve de réserve dans l'émission de leurs obligations de caisse de la durée la plus longue; quelques établissements de crédit hypothécaire ont même cessé d'émettre des titres à  $5\frac{1}{4}\%$ . A vrai dire, une part notable des nouveaux investissements en obligations de caisse a été financée par des dépôts d'épargne et par des fonds déposés

dans les banques dans l'attente d'un réemploi. L'intérêt moyen versé par les banques a augmenté parce que les titres arrivant à échéance en 1967 portaient un intérêt de  $3\frac{1}{2}$ -4% et que les conversions et nouvelles émissions se sont faites à un taux de  $4\frac{3}{4}$ - $5\frac{1}{4}$ %.

Les banques ont en général majoré au début de l'année l'intérêt servi sur les carnets d'épargne et les livrets de dépôts. Contrairement aux taux des obligations de caisse qui, dans l'ensemble, n'ont plus varié dans le courant de l'année, l'*intérêt des dépôts d'épargne* a continué de se raffermir. Au début de 1967, l'intérêt moyen payé par les principales banques cantonales a passé de 3,33 à 3,52%, puis il est monté à 3,58%. A la fin de décembre, le taux de la plupart des banques cantonales était de  $3\frac{1}{2}$ %; quelques-unes d'entre elles appliquaient  $3\frac{3}{4}$ %. Quant aux banques locales et aux caisses d'épargne, elles servaient un intérêt de  $3\frac{1}{2}$  à 4%, contre  $3\frac{1}{4}$  à  $3\frac{3}{4}$ % à la fin de 1966.

L'évolution des *intérêts perçus* par les banques n'a pas été uniforme. Alors que l'intérêt des crédits commerciaux et des crédits de construction a, dans l'ensemble, cessé de s'élever, les banques cantonales ont relevé de  $\frac{1}{4}$ % les taux des avances aux corporations de droit public en les portant à  $4\frac{1}{2}$ -5%.

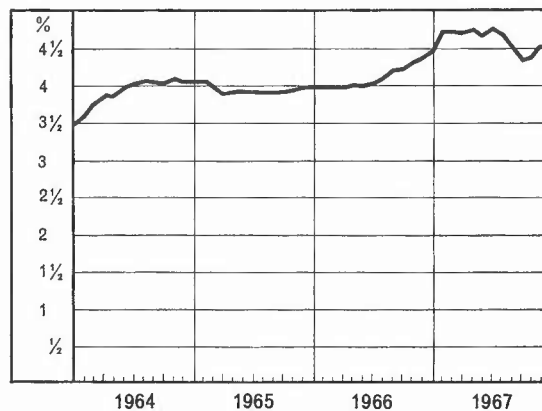
En particulier, les *taux hypothécaires* ont continué de monter aussi bien pour les anciens que pour les nouveaux prêts. Dans les banques cantonales, l'intérêt moyen des anciens prêts en premier rang sur les habitations courantes a passé de 4,41 à 4,51%. A part quelques établissements qui ont conservé le taux de  $4\frac{1}{4}$ %, la plupart des banques cantonales exigeaient un intérêt de  $4\frac{1}{2}$ %, certaines même de  $4\frac{3}{4}$ %. La plus grande d'entre elles a annoncé qu'elle adopterait le taux de  $4\frac{1}{2}$ % dès le 1<sup>er</sup> janvier 1968. Durant les derniers mois de 1967, les grandes banques demandaient un intérêt de  $4\frac{3}{4}$  à 5%, tandis que les banques locales et les caisses d'épargne appliquaient des taux allant de  $4\frac{1}{2}$  à  $5\frac{1}{4}$ %.

Pour les nouveaux prêts hypothécaires en premier rang sur les habitations courantes, le taux moyen des principales banques cantonales a passé de 4,70 à 4,78% de la fin de janvier à la fin de décembre. Les banques cantonales ont accordé ces prêts à  $4\frac{1}{2}$ -5% et les établissements de crédit foncier privés à  $4\frac{3}{4}$ - $5\frac{1}{4}$ %. L'intérêt demandé pour les nouveaux prêts sur les habitations à loyers modérés a été ordinairement le même que pour les prêts sur les habitations courantes, mais quelques banques ont conservé un taux moins élevé. Pour les nouvelles hypothèques accordées à l'industrie et aux entreprises artisanales, la plupart des banques ont fixé un intérêt de 5 à  $5\frac{1}{2}$ %, mais des prêts ont aussi été consentis à des taux plus élevés ou moins élevés. Dans l'ensemble, les taux hypothécaires ont donc continué de monter, mais leur hausse s'est nettement ralentie.

Sur le *marché à long terme*, le *rendement moyen des obligations fédérales* est resté de 4,75% pendant tout le premier trimestre. Comme les taux à long terme baissaient sur les marchés étrangers et qu'une détente du marché suisse était à prévoir, la Banque nationale a soutenu les cours afin d'empêcher le rendement des obligations fédérales de monter. Les interventions de la banque d'émission, qui ont porté sur des montants relativement modestes, ont été suspen-

## Rendement moyen des obligations fédérales

Moyennes mensuelles



dues au mois de mai, lorsque le marché s'est équilibré. Après une baisse légère au deuxième trimestre, le rendement des obligations fédérales est descendu à 4,32% au troisième trimestre. Le rendement des obligations cantonales a fléchi également. Au mois d'octobre, le rendement des titres fédéraux et cantonaux s'est un peu raffermi. A la fin de l'année, le rendement moyen des obligations fédérales était de 4,55%.

Le *marché des émissions* a de nouveau fait preuve d'une très grande capacité. Le volume des émissions d'emprunts suisses a été plus important qu'en 1966 et les bonnes dispositions du marché ont permis d'émettre aussi davantage d'emprunts étrangers. Une convention conclue sous les auspices de l'Association Suisse des Banquiers a contribué au bon fonctionnement du marché après que l'ordonnance instituant l'obligation d'annoncer les émissions publiques de titres eut été abrogée avec l'arrêté sur le crédit. Les signataires de cette convention se sont engagés à annoncer les émissions d'emprunts d'un montant de plus de 8 millions de francs au Cartel de banques suisses ou à l'Union des banques cantonales suisses. Sur la base de ces annonces, une commission formée de représentants de ces deux syndicats d'émission et des banques locales et présidée par la Banque nationale établit le programme trimestriel des émissions, qui fixe le délai de souscription et le montant maximal des emprunts.

Au début de l'année, quelques emprunts ont été relativement difficiles à placer, mais par la suite les souscriptions ont régulièrement dépassé les montants offerts, notamment parce que les investisseurs estimaient que les taux du marché à long terme avaient cessé de monter. La baisse des taux du marché à court terme a suscité aussi un regain de faveur pour les placements à long terme. Le succès des emprunts lancés au printemps a incité les émetteurs à abaisser les taux de 5 1/4 à 5% pour les obligations des cantons et des banques cantonales et de 5 1/2-5 3/4% à 5 1/4% pour celles des compagnies d'électricité. Comme ces nouveaux taux n'étaient plus assez attractifs dans le climat d'incertitude créé par la guerre du Proche-Orient, les émetteurs ont dû les ramener respectivement à 5 1/4 et à 5 1/2%. La bonne résistance du marché après les vacances d'été a permis aux cantons de placer de nouveau avec succès des emprunts à 5%, en fixant les cours d'émission au pair ou légèrement au-dessous du nominal (droit de timbre compris). Durant les derniers

mois de l'année, les souscriptions ont continué en général de dépasser les montants offerts au public, mais les résultats des émissions n'ont pas été uniformes.

Le nombre des emprunts suisses mis en souscription publique a été de 116 et leur valeur nominale de 3 385 millions de francs, contre 2 999 millions en 1966. Les émissions publiques d'actions, au nombre de 24, ont prélevé 321 millions de francs sur le marché, contre 258 millions l'année précédente. La mise à contribution du marché financier par les émissions publiques d'obligations et d'actions suisses s'est élevée en chiffre brut à 3 706 millions de francs, soit 449 millions de plus que l'année précédente. Après déduction des conversions, d'un montant de 939 millions, ainsi que des remboursements d'obligations et d'actions suisses, d'un montant de 79 millions, la mise à contribution nette du marché a atteint 2 688 millions de francs, contre 2 279 millions en 1966. Elle a donc été de 409 millions de francs, ou de 18%, plus élevée que l'année précédente.

La Confédération a placé deux emprunts sur le marché en 1967. A la fin de février/début de mars, elle a mis en souscription publique un emprunt par obligations 5% d'un montant de 250 millions de francs et d'une durée maximale de 15 ans, au prix de 100% (droit de timbre compris). Cette émission a servi à la conversion de l'emprunt fédéral 3½% de 175 millions de francs émis en décembre 1945 et dénoncé à la mi-juin; elle a en outre procuré à la Confédération de l'argent frais pour ses besoins courants. D'autre part, l'emprunt fédéral 3% de 230 millions de francs, émis en novembre 1955, est arrivé à échéance au début de novembre. Pour en assurer la conversion ou le remboursement, la Confédération a émis à la fin de septembre/début d'octobre un emprunt par obligations 4¾% de 230 millions de francs, dont la durée et le prix d'émission étaient les mêmes que pour l'emprunt de février. Ces deux emprunts ont pu être placés avec succès. Les demandes de conversion et les souscriptions en espèces ont dépassé les montants disponibles, si bien que les souscriptions en espèces ont dû être réduites.

Parmi les autres émetteurs, ce sont les cantons et les communes qui viennent en tête comme en 1966; les banques et les centrales de lettres de gage occupent la seconde place et les compagnies d'électricité la troisième. La répartition des émissions entre les différents groupes d'émetteurs a cependant subi quelques changements. Les cantons et les communes ont prélevé 851 millions de francs sur le marché, contre 760 millions en 1966. Cette évolution est sans doute la conséquence des déficits budgétaires des cantons et des communes. De leur côté, les banques et les centrales de lettres de gage se sont procuré 706 millions de francs sur le marché des émissions, contre 644 millions l'année précédente. Malgré d'abondantes entrées de fonds à moyen terme, les banques ont dû recourir au marché des émissions en raison de leurs importants besoins de capitaux pour la consolidation de crédits de construction; en dehors des banques cantonales et des centrales de lettres de gage, ce sont les établissements de crédit hypothécaire privés qui ont surtout émis des emprunts. Quant aux compagnies d'électricité, elles ont, comme en 1966, retiré un peu plus d'un demi-milliard de francs du marché. A ce montant s'ajoutent les conversions qui se sont élevées à 96 millions de francs, contre 3 millions l'année précédente. Les

opérations de conversion des compagnies d'électricité augmenteront encore ces prochaines années.

Les émissions d'*emprunts étrangers* en Suisse ont été plus importantes que l'année précédente. Considérant que la balance des revenus était excédentaire, que la demande d'emprunts étrangers de la part de la clientèle étrangère des banques suisses était très forte et que les besoins indigènes de capitaux pouvaient être couverts à des taux en légère baisse, la Banque nationale s'est montrée généralement libérale en matière d'exportation de capitaux; elle a veillé cependant à ce que le marché ne soit pas surchargé par des émissions étrangères.

Ainsi, 24 emprunts étrangers d'une valeur nominale totale de 898 millions de francs ont été placés sur le marché en 1967, contre 17 emprunts d'un montant total de 561 millions en 1966. Deux de ces emprunts d'un faible montant n'étaient pas soumis à autorisation. Les amortissements et remboursements d'anciens emprunts étrangers ont également été plus importants que l'année précédente; ils se sont montés à 186 millions de francs, contre 135 millions en 1966. La mise à contribution nette du marché a été de 712 millions de francs, contre 426 millions l'année précédente. Après déduction des parts d'emprunts affectées à la consolidation de crédits bancaires, l'exportation nette de capitaux s'est chiffrée à 663 millions de francs, alors qu'elle avait atteint 325 millions en 1966. Il est à relever que la moitié environ des nouvelles obligations étrangères a été souscrite par des banques suisses pour le compte de leurs clients étrangers, c'est-à-dire qu'elle a été couverte par des importations de capitaux.

Un syndicat de banques suisses créé en 1966 a participé à l'émission de sept emprunts internationaux en dollars. Ces emprunts, d'un montant total de 195 millions de dollars, ont été émis à des taux allant de 6% à 6<sup>7</sup>/<sub>8</sub>%. Les tranches suisses de ces sept emprunts, qui sont comprises dans les 24 emprunts étrangers placés en Suisse, se sont montées à 69 millions de dollars, au total, soit à l'équivalent de 298 millions de francs.

Au total, les émissions publiques d'obligations suisses et étrangères et d'actions suisses ont retiré du marché la somme nette de 3401 millions de francs, contre 2705 millions de francs l'année précédente.

Le montant des emprunts émis sans souscription publique a été bien moins élevé qu'en 1966; il s'est inscrit à 167 millions de francs. Par contre, les émissions non publiques d'actions, qui ont atteint 888 millions de francs, se sont maintenues pour ainsi dire au niveau de l'année précédente.

Les émissions publiques et non publiques ont prélevé le montant net de 4,5 milliards de francs sur le marché des capitaux. En 1966, elles avaient absorbé 4,1 milliards de francs.

Le prêt de 450 millions de francs que trois grandes banques suisses ont accordé au gouvernement anglais a été le plus important des *crédits bancaires à l'étranger*. Ces trois établissements ont souscrit des bons du Trésor anglais 5<sup>1</sup>/<sub>2</sub>%, libellés en francs suisses, d'une durée de trois mois et renouvelables trois fois. Les autres crédits bancaires à l'étranger soumis à l'autorisation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques se sont montés

à 815 millions de francs, contre 484 millions de francs en 1966. Cette progression tient au fait que les afflux de fonds de l'étranger se sont accrus et que la demande de crédits de l'économie suisse a été relativement réduite.

Un nombre croissant d'entreprises domiciliées à l'étranger se sont procuré des fonds de roulement en émettant des *certificats à moyen terme* et des établissements ont été créés pour assurer le placement de ces titres. Il s'agissait jusqu'ici principalement de certificats en dollars d'une valeur nominale élevée. Cependant, comme le niveau de l'intérêt est resté relativement bas en Suisse, il a été envisagé d'émettre également des certificats libellés en francs suisses qui pourraient être placés aussi bien sur le marché suisse que sur les marchés étrangers. La Banque nationale n'a pas encouragé ces projets, parce que l'émission de ces certificats à moyen terme risquerait d'étendre l'utilisation du franc sur le plan international et de porter préjudice aux émissions d'obligations de caisse des banques suisses.

Les placements du *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* sur le marché des capitaux ont été modestes comparés à ceux qu'il avait faits quelques années plus tôt. Ils n'ont en effet augmenté que de 115 millions, c'est-à-dire de moins de 2%. Sur ces 115 millions de francs, 47 millions sont allés à des cantons et à des communes, 39 millions à des banques cantonales et 29 millions à divers autres emprunteurs. Les disponibilités excédentaires du Fonds ont été placées à court terme dans les banques. Ces dépôts ont fortement varié dans le courant de l'année. Ils se montaient à 175 millions de francs à la fin de décembre.

L'évolution des *bilans bancaires* a été caractérisée par un fort afflux de fonds de tiers et par une expansion généralement modérée des crédits. Jusqu'à la fin de novembre, le montant total des fonds de tiers déposés dans les 76 banques qui fournissent des données mensuelles a augmenté de 9 718 millions de francs, ou de 12,7%, alors qu'il s'était accru de 3 973 millions, ou de 5,6%, dans la période correspondante de l'année précédente. Les fonds à vue et à terme de la clientèle ont progressé de 2 299 millions, contre 1 045 millions l'année précédente. Les carnets d'épargne, les livrets de dépôts et les obligations de caisse ont augmenté de 3 626 millions; leur accroissement a été près de deux fois plus important qu'en 1966, où il avait atteint 1 735 millions. Etant donné l'abondance de ces fonds, les banques ont eu un peu moins recours au marché financier que l'année précédente. Les emprunts par obligations et les emprunts aux centrales d'émission de lettres de gage se sont accrus de 584 millions, tandis qu'ils avaient progressé de 651 millions au cours des onze premiers mois de 1966. Ce sont les engagements en banque qui ont le plus fortement augmenté. Leur accroissement a été de 3 212 millions de francs, contre 539 millions dans la période correspondante de l'année précédente.

La composition des apports de fonds de tiers s'est considérablement modifiée. Ainsi, le poste «comptes de chèques et comptes créanciers à vue» et le poste «créanciers à terme» ont participé chacun pour plus d'un milliard de francs à l'accroissement des apports de fonds de la clientèle, alors que l'année précédente seuls les dépôts à terme avaient progressé. L'augmentation des fonds placés en carnets d'épargne, livrets de dépôts et obligations de caisse est due



pour la plus grande part aux obligations de caisse, qui se sont accrues de 2046 millions de francs au cours des onze premiers mois de 1967, contre 476 millions seulement l'année précédente. L'augmentation des livrets de dépôts a été un peu plus forte qu'en 1966, alors que les fonds sur les carnets d'épargne ont progressé dans la même proportion que l'année précédente. L'élévation des taux des obligations de caisse a entraîné une vigoureuse expansion de ce poste du bilan. La diminution des entrées de fonds à long terme tient uniquement au fait que les banques ont demandé moins de prêts aux centrales de lettres de gage. L'expansion des engagements en banque a résulté pour 1533 millions de francs de l'augmentation des engagements à vue et pour 1679 millions de celle des engagements à terme; l'année précédente, c'étaient les engagements à vue qui avaient augmenté le plus. Cet extraordinaire accroissement des engagements en banque et, dans une certaine mesure aussi, l'augmentation des engagements à vue et à terme envers la clientèle, ont été la conséquence des afflux de fonds en provenance de l'étranger. En revanche, la progression des autres fonds de tiers est due principalement aux apports de la clientèle suisse.

A l'actif, les avances et prêts (comptes débiteurs, avances aux collectivités de droit public et placements hypothécaires) ont augmenté de 4331 millions de francs, ou de 7,5%, du début de janvier à la fin de novembre, contre 4194 millions de francs, ou 7,9%, dans la période correspondante de l'année précédente. L'accroissement supplémentaire de 137 millions de francs est dû à l'augmentation des placements hypothécaires et des avances et prêts à des cantons et communes. Par contre, l'expansion des comptes débiteurs a été plus faible qu'en 1966.

Au cours des onze premiers mois de 1967, les comptes débiteurs ont augmenté de 2120 millions de francs, en regard de 2218 millions l'année précédente. A la fin de novembre, le taux d'accroissement annuel des comptes débiteurs était de 10,3%.

La clientèle suisse et la clientèle étrangère ont participé l'une et l'autre à l'augmentation des comptes débiteurs. Dans les 150 établissements sur lesquels porte la statistique trimestrielle, les comptes débiteurs étrangers ont progressé de 14% au cours des trois premiers trimestres de 1967, alors que les comptes débiteurs de la clientèle suisse ont augmenté de 5% seulement. De plus, certaines avances qui figurent dans les débiteurs suisses sont en réalité des prêts hypothécaires. Divers établissements ont en effet tendance à comptabiliser des crédits hypothécaires dans le poste «avances et prêts à terme fixe gagés». Dans ces opérations hypothécaires indirectes, la banque reçoit une cédula hypothécaire en nantissement; l'immeuble lui-même ne sert qu'indirectement de garantie. Les crédits de construction ont atteint à peu près le même montant que l'année précédente. De janvier à novembre, les banques cantonales, les grandes banques et 29 banques locales et caisses d'épargne ont octroyé des crédits de construction pour un montant de 3290 millions de francs. Comme en 1966, les trois quarts environ de ce montant ont servi à financer la construction de logements.

En progressant de 1743 millions de francs au cours des onze premiers mois, les placements hypothécaires ont augmenté de 188 millions de plus que l'année précédente, ce qui laisse sup-

poser que, dans l'ensemble, la consolidation de crédits de construction n'a pas présenté de difficultés. De janvier à novembre, les avances à des corporations de droit public ont augmenté de 467 millions de francs, contre 420 millions un an auparavant.

C'est toutefois la progression des avoirs en banque qui a contribué le plus à l'expansion de l'actif des bilans bancaires. En effet, au cours des onze premiers mois de 1967, les avoirs en banque ont augmenté de 5 261 millions de francs, contre 1 417 millions un an auparavant. Dans la mesure où ils n'ont pas servi à financer des crédits, les nouveaux fonds de tiers ont été placés avant tout dans des établissements bancaires étrangers. Le fort accroissement des avoirs en banque montre que les établissements suisses de crédit ont apporté une contribution substantielle au marché européen de l'argent. Ainsi, le rôle que joue le système bancaire suisse sur le plan international a encore gagné en importance.

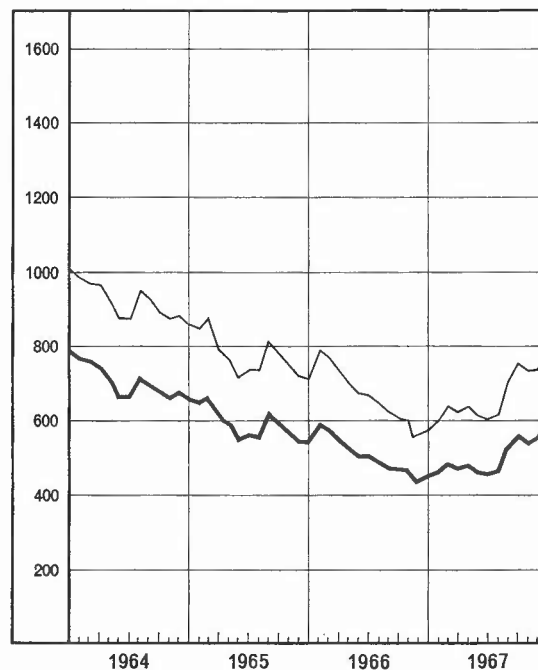
A la fin de septembre 1967, les engagements des banques suisses envers l'étranger s'élevaient à 21,1 milliards de francs, et leurs créances sur l'étranger, à l'exclusion des placements en titres étrangers, à 23,2 milliards. Dans l'espace d'une année, les engagements envers l'étranger ont augmenté de 4,4 milliards, alors que les avoirs s'accroissaient de 5,6 milliards. La créance nette des banques suisses sur l'étranger s'est ainsi accrue de 1,2 milliard pour s'inscrire à 2,1 milliards. A la fin de septembre 1967, les fonds à vue et à terme de la clientèle étrangère, qui se montaient à 12,4 milliards de francs, occupaient la première place parmi les engagements envers l'étranger. Les engagements en banque s'élevaient à 7,1 milliards de francs. Quant aux créances sur l'étranger, elles se composaient d'avoirs en banque pour 15,4 milliards, de débiteurs pour 6,3 milliards et d'effets de change pour 1,2 milliard.

Comme l'afflux de fonds de la clientèle et les prélèvements de fonds sur le marché ont dépassé de beaucoup l'expansion du crédit, la liquidité générale des banques s'est améliorée. Cela s'est traduit par un fort accroissement des actifs facilement mobilisables, en particulier des avoirs en banque à vue ou à court terme et des effets de change. Il s'agit là principalement d'avoirs placés à l'étranger que les banques peuvent rapatrier en tout temps lorsqu'elles en ont besoin pour financer les crédits accordés à la clientèle suisse. Les disponibilités des banques n'ont par contre que modérément augmenté. Elles s'élevaient à 4 986 millions de francs à la fin de novembre, ce qui représente un accroissement de 1,3% depuis la fin de 1966. Leur augmentation a été beaucoup plus faible que celle du total des bilans, qui a été de 12,6%.

La convention sur l'extension des statistiques conclue avec les banques a permis d'obtenir des renseignements plus détaillés sur l'évolution des crédits accordés en Suisse. Selon les indications fournies, les crédits à la clientèle suisse (comptes débiteurs, avances et prêts à des corporations de droit public, placements hypothécaires et effets de change) des 186 banques signataires de la convention ont augmenté de 0,2% le premier trimestre, de 2,6% le deuxième trimestre et de 1,7% le troisième, soit de 4,5% au total, au cours des neuf premiers mois de l'année. L'utilisation du quota d'accroissement fixé dans les directives sur le crédit abrogées le 20 septembre était de 37% à la fin du mois de juin et elle eût été de 61% à la fin de septembre.

## Indice suisse des actions

— Indice général  
— Actions Industrielles seules



La tendance des *marchés suisses des actions* s'est affermie au début de l'année, mais cette amélioration n'a été que temporaire. A la fin de juin, le niveau moyen des cours des actions suisses n'était guère plus élevé qu'à la fin de décembre 1966. Le marché s'est animé vers le milieu de l'année, et au mois d'août la tendance des cours était nettement à la hausse. L'abondance des liquidités et l'intérêt accru manifesté par la clientèle suisse et étrangère pour les valeurs suisses, ont provoqué en effet une forte montée des cours. Le 8 septembre, l'indice des actions calculé par la Banque nationale atteignait 570 points, contre 449 points le 30 décembre 1966, ce qui représentait une hausse de 27%. Ensuite, les cours ont fléchi légèrement et de façon irrégulière, mais ce repli a été de courte durée. Dès la mi-novembre, le climat du marché s'est amélioré et, à la fin de l'année, l'indice des actions atteignait 604 points. Les cours des actions ont ainsi augmenté de 35% en 1967.

## C. AUTORITÉS DE LA BANQUE

### *Autorités de la Banque:*

La quinzième période administrative du Conseil de banque, du Comité de banque et des Comités locaux a pris fin le 17 mars 1967, jour de l'Assemblée générale des actionnaires. A cette date, les membres suivants des autorités de la Banque ont résigné leur mandat pour raison d'âge:

Monsieur E. Barbey, Genève, membre du Conseil de banque depuis 1947 et du Comité de banque depuis 1951,

Monsieur A. Lusser, conseiller aux Etats, Zoug, membre du Conseil de banque depuis 1954 et du Comité de banque depuis 1962,

Monsieur G. Eugster, Weinfelden, membre du Conseil de banque depuis 1950,

Monsieur A. Juillard, Cortébert, membre du Conseil de banque depuis 1955,

Monsieur H. Winzenried, Deisswil, membre du Conseil de banque depuis 1951,

Monsieur O. Pfiffner, Aarau, président du Comité local d'Aarau depuis 1961; nommé membre de ce Comité en 1946, il en avait assumé la vice-présidence de 1955 à 1961,

Monsieur G. Bohny, Bâle (décédé en avril 1967), président du Comité local de Bâle depuis 1959; nommé membre de ce Comité en 1950, il en avait été le vice-président de 1951 à 1959,

Monsieur W. Rohner, Bâle, vice-président du Comité local de Bâle depuis 1959 et membre de ce Comité depuis 1951,

Monsieur P. Markwalder, Saint-Gall, président du Comité local de Saint-Gall depuis 1956; nommé membre de ce Comité en 1947, il en avait assumé la vice-présidence de 1953 à 1956.

Nous tenons à remercier les membres de nos autorités qui se sont retirés pour raison d'âge de l'intérêt qu'ils ont témoigné pour les tâches de la banque d'émission et de l'appui qu'ils nous ont apporté. Nos remerciements s'adressent en particulier à Monsieur Barbey et à Monsieur le conseiller aux Etats Lusser qui, en leur qualité de membres du Conseil et du Comité de banque, ont mis pendant de nombreuses années leurs vastes connaissances et leur grande expérience des affaires au service de la Banque.

La Banque a eu à déplorer en octobre 1967 le décès de Monsieur Ch. Dentan, président du Comité local de Lausanne. Monsieur Dentan assumait cette fonction depuis 1961. Il avait été nommé membre du Comité local de Lausanne en 1956 et il en avait occupé la vice-présidence de 1957 à 1961. Nous désirons rendre hommage ici à Monsieur Dentan et à Monsieur Bohny qui est décédé peu après son départ du Comité local de Bâle. Nous garderons d'eux un souvenir reconnaissant.

Le renouvellement des autorités de la Banque pour la période administrative 1967/71 a donné lieu aux nominations suivantes:

Conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale, le Conseil fédéral a d'abord constitué la présidence du Conseil de banque. Le 7 février 1967, il a confirmé Monsieur B. Galli, conseiller national, avocat, Lugano, dans ses fonctions de président du Conseil de banque et

Monsieur P. Jäggi, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, dans celles de vice-président de ce Conseil.

Ensuite, l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mars 1967 a désigné les quinze membres du Conseil de banque dont l'élection lui appartient; elle a renouvelé le mandat des quatorze membres sortant de charge qui acceptaient une réélection et elle a choisi comme nouveau membre :

Monsieur F. Muheim, avocat et notaire, président du conseil de banque de la Banque Cantonale d'Uri, Altdorf.

Enfin, le Conseil fédéral a procédé à la nomination des vingt-trois autres membres du Conseil de banque, en confirmant dans leurs fonctions les dix-neuf membres sortants qui acceptaient d'être réélus et en choisissant comme nouveaux membres :

Monsieur L. Burrus, de la maison F. J. Burrus et Cie, Boncourt,

Monsieur L. Hentsch, de la maison Hentsch et Cie, Genève,

Monsieur E. Scherz, président central de la Société suisse des hôteliers, Gstaad,

Monsieur Th. Waldesbühl, directeur général de la Nestlé Alimentana S.A., Corseaux.

De son côté, le Conseil de banque a renouvelé le mandat des membres du Comité de banque qui acceptaient une réélection et il a choisi comme nouveaux membres de ce Comité, en remplacement de Monsieur Barbey et de Monsieur le conseiller aux Etats Lusser :

Monsieur R. Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg,

Monsieur H. Küng, administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bâle.

Le Conseil de banque a d'autre part élu les membres des Comités locaux; il a renouvelé les mandats des membres sortant de charge qui acceptaient une réélection et il a désigné comme nouveaux membres :

Comité local d'Aarau,

Monsieur O. Seiler, directeur commercial des Câbleries de Brougg S.A., Brougg,

Comité local de Bâle,

Monsieur H. Gürtler-Meyer, administrateur-délégué de la Brasserie Ziegelhof S.A., Liestal,

Monsieur Th. Müller-Kriegel, président du conseil d'administration de la maison Kriegel & Schaffner S.A., Bâle,

Comité local de Saint-Gall,

Monsieur Th. Ruff, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison J. Huber & Cie S.A. Saint-Gall, Niederteufen.

Enfin le Comité de banque a constitué la présidence et la vice-présidence des Comités locaux. Les anciens titulaires de ces charges qui n'étaient pas démissionnaires pour raison d'âge ont été confirmés dans leurs fonctions et les postes devenus vacants ont été repourvus.

L'Assemblée générale des actionnaires a renouvelé la Commission de contrôle pour la période administrative 1967/68, en réalisant deux membres et deux suppléants et en élisant

Monsieur H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stansstad, ancien suppléant, comme membre de la Commission (en remplacement de Monsieur N. Senn, décédé en août 1966),

Monsieur J. Iten, directeur de la Banque cantonale de Zoug, Zoug, comme suppléant (en remplacement de Monsieur H. Villiger).

*Direction de la Banque:*

Monsieur L.-M. de Torrenté, directeur de la succursale de Genève, a demandé à être mis à la retraite pour raisons de santé avant d'avoir atteint la limite d'âge. Le Conseil fédéral a accepté sa demande en le remerciant des excellents services qu'il a rendus à la banque d'émission pendant plus de trente ans. Le Conseil fédéral a nommé comme nouveau directeur de la succursale de Genève Monsieur J. Terrier, auparavant suppléant du directeur de cette succursale. Monsieur Terrier est entré en charge le 1<sup>er</sup> février 1967.

Pour compléter le service juridique, le Comité de banque a nommé deuxième juriste-conseil de la Banque Monsieur P. Ehram, auparavant adjoint I a du service du contentieux de l'Administration fédérale des finances.

# COMPTES ANNUELS

---

1.COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1967

2.BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1967

# COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.
Frais généraux et d'administration	
Autorités de la Banque . . . . .	fr. 312 277.05
Personnel . . . . .	fr. 12 645 202.60
Frais généraux et frais de bureau . . . . .	fr. 1 321 210.05
Divers . . . . .	fr. <u>421 532.54</u>
	14 700 222.24
Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération . . . . .	20 007 683.85
Intérêts aux comptes de dépôts . . . . .	475 874.79
Dépenses pour les bâtiments de la Banque . . . . .	1 160 356.23
Amortissements sur le mobilier . . . . .	418 770.55
Frais d'opérations d'open-market . . . . .	983 320.50
Frais de confection de billets de banque . . . . .	6 488 906.15
Provision pour opérations d'open-market . . . . .	4 000 000.—
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération . . . . .	9 000 000.—
Provision pour risques non assurés . . . . .	1 000 000.—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque . . . . .	1 000 000.—
Subvention à la Caisse de pensions . . . . .	2 000 000.—
Bénéfice net . . . . .	6 843 248.80
	68 078 383.11



# PROFITS ET PERTES

31 décembre 1967

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises .....	31 649 895.63
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement .....	4 234 540.84
Produit des avances sur nantissement .....	1 140 874.76
Produit des fonds publics appartenant à la Banque, y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses .....	28 789 390.75
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse .....	257 680.13
Commissions .....	938 020.34
Divers .....	1 067 980.66
	<hr/>
	68 078 383.11
	<hr/>

# BILAN ARRÊTÉ

## ACTIF

	fr.	
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger . . . . .	fr. 13 369 747 811. 55	
Autres valeurs en caisse . . . . .	fr. 11 217 165. 36	13 380 964 976. 91
Devises . . . . .		1 986 712 150. 99
Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères . . . . .		173 920 000. —
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse . . . . .	fr. 99 432 522. 75	
Obligations escomptées . . . . .	fr. 43 087 245. 70	142 519 768. 45
Avances sur nantissement . . . . .		86 551 059. 23
Bons du Trésor étrangers en francs suisses . . . . .		432 000 000. —
Fonds publics		
pouvant servir de couverture . . . . .	fr. 9 173 600. —	
autres . . . . .	fr. 172 682 001. —	181 855 601. —
Correspondants en Suisse . . . . .		72 382 549. 69
Correspondants à l'étranger . . . . .		14 597 257. 81
Effets à l'encaissement . . . . .		5 055 535. 78
Chèques postaux . . . . .		3 478 044. 78
Débiteurs divers . . . . .		12 464 444. 65
Coupons . . . . .		46 452. 45
Bâtiments de la Banque . . . . .		1 500 000. —
Mobilier . . . . .		1. —
Capital social non versé . . . . .		25 000 000. —
		16 519 047 842. 74

AU 31 DÉCEMBRE 1967

PASSIF

	fr.
Billets en circulation .....	11 326 846 725. —
Comptes de virements	
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie .....	fr. 3 810 770 003. 08
Comptes de virements de banques étrangères....	fr. <u>53 924 877. 82</u>
Administrations fédérales .....	230 675 826. 97
Déposants .....	20 516 857. 24
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger .....	29 027 915. 10
Engagements à terme .....	550 000 000. —
Créanciers divers .....	310 997 076. 62
Chèques en circulation .....	658 324. 29
Autres passifs .....	42 603 622. 77
Capital social .....	50 000 000. —
Fonds de réserve .....	34 000 000. —
Provision pour opérations d'open-market .....	10 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque .....	17 183 112. 65
Provision pour risques non assurés .....	7 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....	7 189 758. 15
Provision pour impôts .....	310 494. 25
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération .....	10 000 000. —
Bénéfice net .....	6 843 248. 80
	16 519 047 842. 74

# DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

## ACTIF DU BILAN

### ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1966, y compris l'or à l'étranger .....	fr. 23 211 172 290. 99
Entrées au cours de l'année 1967 .....	fr. 28 610 657 793. 89
	<hr/>
	fr. 51 821 830 084. 88
Sorties au cours de l'année 1967 .....	fr. 27 603 085 132. 97
	<hr/>
Solde en caisse au 31 décembre 1967, y compris l'or à l'étranger .....	fr. 24 218 744 951. 91
	<hr/>
Détail de l'encaisse au 31 décembre 1967:	
Or .....	fr. 13 369 747 811. 55
Monnaies divisionnaires .....	fr. 11 202 594. 61
Divers .....	fr. 14 570. 75
	<hr/>
Total selon bilan .....	fr. 13 380 964 976. 91
plus nos propres billets en caisse .....	fr. 10 837 779 975. —
	<hr/>
Total .....	fr. 24 218 744 951. 91
	<hr/>

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### DEVICES

Montant au 31 décembre 1966 .....	fr. 2 060 340 047. 47
Entrées en 1967 .....	fr. 33 615 710 268. 66
	<hr/>
	fr. 35 676 050 316. 13
Sorties en 1967 .....	fr. 33 689 338 165. 14
	<hr/>
Montant au 31 décembre 1967 .....	fr. 1 986 712 150. 99
	<hr/>

### AVOIRS AVEC GARANTIE DE CHANGE AUPRÈS DE BANQUES D'ÉMISSION ÉTRANGÈRES

Montant au 31 décembre 1966 .....	fr. 518 920 000. —
Entrées en 1967 .....	fr. 187 232 728. 75
	<hr/>
	fr. 706 152 728. 75
Sorties en 1967 .....	fr. 532 232 728. 75
	<hr/>
Montant au 31 décembre 1967 .....	fr. 173 920 000. —
	<hr/>

## ESCOMPTE

### *Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	643 effets représentant	fr.	97 832 380. 81
Escomptés au cours de l'année 1967 .....	2 692 effets représentant	fr.	469 683 843. 84
	3 335 effets représentant	fr.	567 516 224. 65
Encaissés au cours de l'année 1967 .....	2 748 effets représentant	fr.	468 083 701. 90
En portefeuille au 31 décembre 1967 .....	587 effets représentant	fr.	99 432 522. 75

### *Bons du Trésor de la Confédération*

En portefeuille au 31 décembre 1966 .....		fr.	16 750 000. —
Escomptés au cours de l'année 1967:			
remis par la Confédération .....	fr.	—	
par le marché .....	fr.	100 000 000. —	fr. 100 000 000. —
			fr. 116 750 000. —
Encaissés au cours de l'année 1967 .....		fr.	116 750 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1967 .....		fr.	—

### *Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	fr.	43 259 500. 35
Escomptées au cours de l'année 1967 .....	fr.	111 437 968. 25
	fr.	154 697 468. 60
Encaissées au cours de l'année 1967 .....	fr.	111 610 222. 90
En portefeuille au 31 décembre 1967 .....	fr.	43 087 245. 70

## AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1966 .....	fr.	109 343 647. 91
Avances accordées durant l'année 1967 .....	fr.	759 648 506. 31
	fr.	868 992 154. 22
Avances remboursées durant l'année 1967 .....	fr.	782 441 094. 99
Montant des avances au 31 décembre 1967 .....	fr.	86 551 059. 23

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1967 à 150.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1967, 76% de la somme totale des gages.

## BONS DU TRÉSOR ÉTRANGERS EN FRANCS SUISSES

En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	fr.	432 000 000. —
Entrées en 1967 .....	fr.	590 000 000. —
		<hr/>
	fr.	1 022 000 000. —
Sorties en 1967 .....	fr.	590 000 000. —
		<hr/>
En portefeuille au 31 décembre 1967 .....	fr.	432 000 000. —

## FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	fr.	181 748 401. —
Entrées en 1967 .....	fr.	8 410 247. 50
		<hr/>
	fr.	190 158 648. 50
Sorties en 1967 .....	fr.	8 303 047. 50
		<hr/>
En portefeuille au 31 décembre 1967 .....	fr.	181 855 601. —

## COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1966 .....	fr.	81 500 222. 47
En 1967, de la part des correspondants, la Banque a été créditée de .....	fr.	10 257 653 108. 74
		<hr/>
	fr.	10 339 153 331. 21
En 1967, de la part des correspondants, la Banque a été débitée de .....	fr.	10 266 770 781. 52
		<hr/>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1967 .....	fr.	72 382 549. 69

Au 31 décembre 1967, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 367 places bancables et 180 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 473.

## COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1966 .....	fr.	15 413 945. 11
Entrées en 1967 .....	fr.	4 574 535 014. 34
		<hr/>
	fr.	4 589 948 959. 45
Sorties en 1967 .....	fr.	4 575 351 701. 64
		<hr/>
Montant au 31 décembre 1967 .....	fr.	14 597 257. 81

## ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1967:

22 189 chèques et effets pour	fr. 942 632 768. 37	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
<u>15 134 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 338 145 799. 86</u>	sur d'autres tirés,
<u>37 323 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 1 280 778 568. 23</u>	au total

## COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1966 .....	fr. 3 171 806. 11
En 1967, les comptes de chèques postaux ont été crédités de .....	fr. 40 931 484 690. 39
	<u>fr. 40 934 656 496. 50</u>
En 1967, les comptes de chèques postaux ont été débités de .....	fr. 40 931 178 451. 72
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1967 .....	<u>fr. 3 478 044. 78</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

18 421 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ....	fr. 1 917 815 971. 90
31 615 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ....	fr. 21 912 090 014. 68
Total .....	<u>fr. 23 829 905 986. 58</u>

## IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

### *Immeubles*

Au 31 décembre 1967, la valeur en compte des bâtiments atteignait . . . . . fr. 1 500 000. —  
comme en 1966.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 40 578 000. —.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles,  
éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à . . . . . fr. 1 466 270. 93

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . . fr. 305 914. 70

il reste un excédent de dépenses de . . . . . fr. 1 160 356. 23

### *Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1966 pour une valeur de . . fr. 1. —

Les achats faits en 1967 pour le montant de fr. 418 770. 55  
ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1967 est ainsi ramené à . . . . . fr. 1. —



## PASSIF DU BILAN

### ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (voir annexes N<sup>os</sup> 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1966 .....	à	fr. 10 651 053 330
au 31 décembre 1967 .....	à	<u>fr. 11 326 846 725</u>
Augmentation .....		<u>fr. 675 793 395</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 10 013 358 985; elle a atteint au maximum (le 22 décembre) fr. 11 540 742 830 et au minimum (le 15 février) fr. 9 389 802 395.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 35 927 500 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 2 278 700 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1967:

billets de 1000 francs, au verso «Fonderie» .....	fr.	25 642 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses» .....	fr.	7 437 000
billets de 100 francs, au verso «Faucheur» .....	fr.	24 813 600
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron» .....	fr.	7 905 450
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi» .....	fr.	<u>7 737 760</u>
Total .....	fr.	<u>73 535 810</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1967:

Or .....		fr. 13 369 747 812
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises .....	fr.	1 986 712 151
Portefeuille suisse .....	fr.	142 519 768
Avances sur nantissement .....	fr.	86 551 059
Titres .....	fr.	<u>9 173 600</u>
Couverture totale des billets .....		<u>fr. 15 594 704 390</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 126,50% (le 16 août), au minimum à 107,30% (le 15 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 99,43% (le 21 avril), au minimum 81,18% (le 18 décembre).

SERVICE DES VIREMENTS (voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1966.....	fr.	4 051 605 741. 58
En 1967, les écritures se sont élevées au crédit à .....	fr.	659 131 080 466. 77
		<u>fr. 663 182 686 208. 35</u>
En 1967, les écritures se sont élevées au débit à .....	fr.	659 317 991 327. 45
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1967 .....	fr.	<u>3 864 694 880. 90</u>

En 1967, les 98,63% du mouvement total ont été réglés par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit . . . .	4 750 930 postes représentant	fr. 1 318 449 071 794. 22
les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à .....	4 127 494 postes représentant	fr. 1 045 592 383 647. 86
dont .....	4 088 994 postes représentant	fr. 320 546 936 430. 12
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 29 décembre) fr. 3 864 694 880. 90 et au minimum (le 5 mai) fr. 2 223 294 566. 58; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 228 651 434. 95.

Le 31 décembre 1967, le nombre des comptes de virements s'élevait à 1 508.

COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

*Service des versements et paiements*

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1966 . . . .	fr.	375 232 250. 93
En 1967, les écritures se sont élevées au crédit à .....	fr.	41 402 133 906. 41
		<u>fr. 41 777 366 157. 34</u>
En 1967, les écritures se sont élevées au débit à .....	fr.	41 546 690 330. 37
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1967 . . . .	fr.	<u>230 675 826. 97</u>

Le mouvement total se répartit comme il suit:	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale .....	fr. 11 648 144 745. 24	fr. 11 793 208 903. 53
Entreprise des PTT .....	fr. 27 464 600 059. 63	fr. 27 464 605 246. 93
Chemins de fer fédéraux .....	fr. 2 059 010 742. 04	fr. 2 058 997 445. 66
Autres administrations .....	<u>fr. 230 378 359. 50</u>	<u>fr. 229 878 734. 25</u>
Total .....	<u>fr. 41 402 133 906. 41</u>	<u>fr. 41 546 690 330. 37</u>

## COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1966 .....	fr.	15 340 828. 32
En 1967, les écritures se sont élevées au crédit à .....	fr.	1 709 741 178. 10
	fr.	1 725 082 006. 42
En 1967, les écritures se sont élevées au débit à .....	fr.	1 704 565 149. 18
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1967 .....	fr.	<u>20 516 857. 24</u>

## ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1966

des avoirs de tiers se montant à .....	fr.	23 277 503. 94
En 1967, les écritures sur ces comptes se sont élevées au crédit à .....	fr.	1 954 548 885. 08
	fr.	1 977 826 389. 02
En 1967, les écritures sur ces comptes se sont élevées au débit à .....	fr.	1 948 798 473. 92
Solde des comptes au 31 décembre 1967 .....	fr.	<u>29 027 915. 10</u>

## ENGAGEMENTS À TERME

Solde au 31 décembre 1966 .....	fr.	389 050 000. —
En 1967, le compte a été crédité, par le débit des comptes de virements de banques, de .....	fr.	720 950 000. —
	fr.	1 110 000 000. —
Il a été débité du montant des fonds de cette nature restitués à des banques, soit ...	fr.	560 000 000. —
Solde du compte au 31 décembre 1967 .....	fr.	<u>550 000 000. —</u>

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1<sup>er</sup> octobre 1960 et le 4 août 1964, de bons du Trésor destinés à réduire la liquidité du marché.

## CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au

31 décembre 1966 . . . . .	134 chèques représentant	fr.	777 103. 58
En 1967, le compte a été crédité de . . . . .	7 045 chèques représentant	fr.	561 619 806. 68
	7 179 chèques représentant	fr.	562 396 910. 26
En 1967, le compte a été débité de . . . . .	7 073 chèques représentant	fr.	561 738 585. 97
Restaient en circulation au 31 décembre 1967 ..	106 chèques représentant	fr.	658 324. 29

## FONDS PROPRES DE LA BANQUE

### *Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50% versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 2 005 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1967 entre:

2 082 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . .	1 action
1 311 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . .	2 actions
1 209 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	3 à 5 actions
607 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	6 à 10 actions
346 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	11 à 25 actions
159 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	26 à 50 actions
56 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	51 à 100 actions
21 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	101 à 200 actions
14 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . plus de	200 actions
<u>5 805 actionnaires particuliers possédant ensemble . . . . .</u>	<u>41 864 actions</u>
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble . . . . .	38 733 actions
28 banques cantonales possédant ensemble . . . . .	16 884 actions
50 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble	2 519 actions
<u>5 907 actionnaires possédant ensemble . . . . .</u>	<u>100 000 actions</u>

Les 58,14% du capital social appartiennent aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et les 41,86% à des actionnaires particuliers.

### *Fonds de réserve*

Selon décision de l'Assemblée générale du 17 mars 1967, le fonds de réserve s'élève à	fr. 34 000 000. —
Après attribution de .....	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1967, le fonds de réserve s'élèvera à .....	<u>fr. 35 000 000. —</u>

### PROVISION POUR OPÉRATIONS D'OPEN-MARKET

Montant de la provision au 31 décembre 1966 .....	fr. 6 000 000. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 4 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 10 000 000. —</u>

### PROVISION POUR INTÉRÊTS SUR BONS DU TRÉSOR DE LA CONFÉDÉRATION

Montant de la provision au 31 décembre 1966 .....	fr. 1 000 000. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 9 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 10 000 000. —</u>

### PROVISION POUR RISQUES NON ASSURÉS

Montant de la provision au 31 décembre 1966 .....	fr. 6 500 000. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 1 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 7 500 000. —</u>

### PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1966 .....	fr. 6 189 758. 15
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 1 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 7 189 758. 15</u>

## SERVICES RENDUS AUX ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

### LIVRE DE LA DETTE DE LA CONFÉDÉRATION

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1966:

658 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 039 799 000. —

Augmentation au cours de l'année 1967:

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts ..... fr. 51 863 000. —  
fr. 1 091 662 000. —

Diminution au cours de l'année 1967:

Remboursements ..... fr. 102 999 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1967:

617 créances, d'un montant total de ..... fr. 988 663 000. —

En 1967, 47 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour

un montant total de ..... fr. 27 083 000. —

En 1967, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (1 001 bordereaux) se

sont élevés à ..... fr. 21 571 803. 70

En 1967, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

### GESTION DE TITRES

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1967, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour ..... fr. 1 147 624 297. —

des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour ..... fr. 352 500. —

Total ..... fr. 1 147 976 797. —

## PAIEMENT DE TITRES ET COUPONS

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1967, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

Titres remboursables .....	7 555 unités représentant	fr. 23 998 500. —
Coupons .....	<u>338 495</u> unités représentant	<u>fr. 19 103 938. 80</u>
Total .....	<u>346 050</u> unités représentant	<u>fr. 43 102 438. 80</u>

## RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1967 à fr. 4 343 248. 80.

## RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1967.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248. 80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve .....	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6% .....	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale .....	fr. 4 343 248. 80
	<hr/>
	fr. 6 843 248. 80



Arrivés au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral Bonvin, pour le vif intérêt qu'il n'a cessé de témoigner aux problèmes de la Banque nationale et pour l'appui qu'il nous a apporté.

Nous remercions de leur précieux concours nos correspondants, ainsi que tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles qui contribuent à notre information. Le dévouement dont notre personnel a fait preuve dans l'accomplissement de son devoir mérite aussi toute notre reconnaissance.

Zurich, le 18 janvier 1968.

Au nom de la Direction générale  
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Stopper*

Le secrétaire général, *Läng*

# LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 2 février 1968, du présent rapport sur l'exercice 1967 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes:

Le Comité

## PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter:

1. Le rapport sur l'exercice 1967 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1967 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 56 du rapport.

Berne, le 2 février 1968.

Au nom du Comité de banque  
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*

Le secrétaire, *Flückiger*

RAPPORT PRÉSENTÉ  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES  
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE  
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1967, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1967, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248.80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 16 février 1968.

La Commission de contrôle,

*Gsell*

*Villiger*

*Spälty*

## LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 25, alinéa 3, et de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 16 février 1968;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

### D É C I D E :

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1967 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 28 février 1968.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Spühler*

Le chancelier de la Confédération, *Huber*

# À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 16 février 1968, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1967, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 16 février 1968. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 28 février 1968.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 56.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 29 février 1968.

Au nom du Conseil de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Galli*  
Un membre de la Direction générale, *Hay*



## LISTE DES ANNEXES

---

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907 :  
Tableau I: Situation au 31 décembre.  
Tableau II: Moyennes annuelles.  
Tableau III: Mouvement.  
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique :  
Banque nationale suisse 1962 à 1967.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son  
ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation :  
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).  
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich  
(col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1967	Actif												
	Encaisse-or	Devises	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantissement	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics		Correspondants		Autres postes de l'actif
				Effets de change	Bons du Trésor de la Confédération	Total			Total	pouvant servir de couverture	en Suisse	à l'étranger	
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Jan. 6	12 181 737	1 587 357	518 920	136 620	6 750	143 370	62 947	432 000	181 748	1 757	9 821	15 381	48 663
13	11 948 824	1 380 992	518 920	145 110	6 750	151 860	39 499	432 000	184 985	1 757	15 263	15 824	47 443
23	11 732 368	1 113 854	518 920	133 666	6 000	139 666	36 404	562 000	185 233	1 757	11 569	15 470	48 703
31	11 591 732	959 600	518 920	134 129	6 000	140 129	20 461	562 000	185 233	1 757	38 016	14 038	54 374
Fév. 7	11 588 410	961 648	518 920	111 466	6 000	117 466	23 134	432 000	185 906	1 757	19 824	15 553	52 567
15	11 588 410	929 764	518 920	104 828	—	104 828	17 751	432 000	185 906	1 757	19 663	30 508	52 198
23	11 588 410	927 027	518 920	106 910	—	106 910	17 399	432 000	185 906	1 757	20 704	18 416	54 990
28	11 588 410	924 040	518 920	99 937	—	99 937	22 361	562 000	186 598	1 767	33 647	11 693	62 122
Mars 7	11 595 794	906 544	518 920	100 401	—	100 401	27 738	562 000	186 598	1 767	25 344	16 684	63 591
15	11 595 794	875 232	518 920	104 234	—	104 234	14 990	562 000	186 598	6 531	28 886	30 435	63 703
23	11 595 794	1 325 656	518 920	104 158	—	104 158	18 146	432 000	186 598	6 531	27 955	15 365	59 817
31	11 595 794	1 826 827	518 920	110 970	10 000	120 970	36 466	432 000	186 777	6 531	57 139	15 170	55 268
Avril 7	11 598 786	1 044 413	518 920	108 949	—	108 949	31 035	432 000	186 777	6 531	12 631	14 358	54 747
14	11 598 786	788 752	518 920	105 422	—	105 422	29 226	432 000	186 777	6 531	27 079	14 547	54 828
21	11 598 786	773 867	518 920	101 562	—	101 562	30 776	432 000	186 777	6 531	10 651	14 714	54 684
28	11 438 695	761 455	518 920	172 801	30 000	202 801	45 093	432 000	185 693	5 443	35 533	15 333	55 320
Mai 5	11 434 722	745 246	518 920	100 601	—	100 601	32 660	432 000	185 693	5 443	48 542	40 405	56 895
12	11 334 708	880 350	518 920	96 586	—	96 586	30 387	432 000	185 693	5 443	21 271	16 343	54 155
23	11 334 708	1 166 525	518 920	95 980	—	95 980	26 220	432 000	185 693	5 443	33 899	30 434	55 195
31	11 334 708	1 673 487	173 920	97 519	—	97 519	38 684	432 000	185 693	5 454	50 869	34 218	56 973
Juin 7	11 821 417	2 104 169	173 920	97 574	—	97 574	28 043	432 000	185 693	5 454	20 190	25 421	64 059
15	12 252 846	1 659 737	173 920	95 794	—	95 794	30 649	432 000	185 693	5 449	25 917	35 813	63 584
23	12 252 846	1 527 075	173 920	94 562	—	94 562	27 732	432 000	185 693	5 449	19 984	16 235	62 749
30	12 252 846	1 736 184	173 920	96 356	10 000	106 356	49 595	432 000	185 740	5 449	47 318	15 158	59 867
Juillet 7	12 308 020	1 676 140	173 920	95 096	—	95 096	41 338	432 000	185 740	5 449	18 869	13 490	64 769
14	12 308 020	1 531 086	173 920	95 434	—	95 434	32 635	432 000	185 740	5 449	19 998	16 889	69 317
21	12 308 020	1 486 373	173 920	93 522	—	93 522	29 322	432 000	185 740	5 449	14 834	15 627	72 665
31	12 308 020	1 478 047	173 920	95 714	—	95 714	34 520	432 000	185 740	5 449	45 509	15 527	80 433
Août 7	12 307 255	1 477 144	173 920	94 985	—	94 985	33 443	432 000	185 740	5 449	23 097	14 595	73 903
15	12 307 255	1 491 787	173 920	93 514	—	93 514	20 280	432 000	185 740	5 449	30 546	17 196	77 621
23	12 301 869	1 458 596	173 920	92 513	—	92 513	19 005	432 000	185 740	5 449	22 635	28 078	75 141
31	12 301 869	1 440 210	173 920	90 602	—	90 602	13 435	432 000	185 740	5 449	33 752	16 157	75 859
Sept. 7	12 296 432	1 424 229	173 920	91 284	—	91 284	15 895	432 000	185 740	5 449	17 065	35 071	75 615
15	12 296 432	1 376 174	173 920	91 045	—	91 045	10 276	432 000	185 740	5 449	16 663	14 262	77 435
22	12 296 432	1 356 363	173 920	90 675	—	90 675	13 856	432 000	185 740	5 449	10 026	15 259	78 429
29	12 296 566	1 337 141	173 920	95 235	30 000	125 235	27 495	432 000	185 740	5 449	21 155	14 592	82 134
Oct. 6	12 292 049	1 317 418	173 920	96 150	—	96 150	19 201	432 000	185 740	5 449	14 965	37 322	72 973
13	12 292 049	1 298 135	173 920	96 272	—	96 272	12 040	432 000	185 740	5 449	18 421	16 392	76 504
23	12 292 049	1 273 448	173 920	97 159	—	97 159	10 155	532 000	185 740	5 449	10 758	15 700	80 704
31	12 292 049	1 257 353	173 920	101 782	20 000	121 782	18 907	532 000	185 740	5 449	38 663	20 123	81 557
Nov. 7	12 280 715	1 270 683	173 920	100 669	—	100 669	17 253	432 000	181 856	3 973	27 870	17 534	77 437
15	11 910 622	1 224 900	173 920	104 897	—	104 897	30 903	432 000	181 856	9 174	26 960	37 027	82 289
23	11 933 475	1 232 042	173 920	111 023	—	111 023	32 200	432 000	181 856	9 174	24 264	36 306	77 040
30	11 916 191	1 544 005	173 920	131 115	—	131 115	44 308	532 000	181 856	9 174	42 199	16 208	83 647
Déc. 7	11 847 885	1 735 734	173 920	131 769	—	131 769	57 474	432 000	181 856	9 174	19 240	33 277	75 257
15	11 847 885	2 695 585	173 920	132 060	—	132 060	48 860	432 000	181 856	9 174	31 502	13 657	76 175
22	13 164 498	1 935 512	173 920	137 134	—	137 134	56 144	432 000	181 856	9 174	26 680	40 748	78 035
29	13 369 748	1 986 712	173 920	142 520	—	142 520	86 551	432 000	181 856	9 174	72 383	14 597	33 761



# PÉRIODIQUES

Passif										Couverture-or	
Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total							
En 1000 francs										En pour-cent	
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
58 000	10 104 458	2 480 483	566 921	3 047 404	1 035 000	600 000	2 290	334 792	15 181 944	120.56	92.62
58 000	9 768 656	2 763 939	165 765	2 929 704	1 035 000	600 000	3 757	340 493	14 735 610	122.32	94.10
58 000	9 664 903	2 504 202	157 780	2 661 982	1 035 000	600 000	3 958	340 394	14 364 237	121.39	95.18
58 000	9 824 986	1 811 731	401 818	2 213 549	1 035 000	600 000	6 414	346 604	14 084 553	117.98	96.29
58 000	9 555 065	1 929 259	382 892	2 312 151	1 035 000	600 000	6 403	348 809	13 915 428	121.28	97.65
58 000	9 389 802	2 247 155	197 412	2 444 567	1 035 000	600 000	3 207	349 372	13 879 948	123.41	97.92
58 000	9 677 876	2 088 824	58 696	2 147 520	1 035 000	600 000	746	351 540	13 870 682	119.74	98.00
58 000	9 955 781	1 833 004	169 549	2 002 553	1 035 000	600 000	746	357 648	14 009 728	116.40	96.91
58 000	9 745 243	1 852 766	344 135	2 196 901	1 035 000	600 000	746	367 724	14 003 614	118.99	97.10
58 000	9 630 487	1 917 327	369 050	2 286 377	1 035 000	600 000	—	370 928	13 980 792	120.41	97.31
59 000	10 058 301	2 069 111	100 283	2 169 394	1 035 000	600 000	—	362 714	14 284 409	115.29	94.83
59 000	10 091 521	2 585 286	217 705	2 802 991	1 035 000	500 000	—	356 819	14 845 331	114.91	89.93
59 000	9 806 534	1 831 659	306 883	2 138 542	1 035 000	600 000	—	363 540	14 002 616	118.28	97.10
59 000	9 633 063	1 876 406	188 098	2 064 504	1 035 000	600 000	—	364 770	13 756 337	120.21	99.16
59 000	9 692 140	1 815 183	157 854	1 973 037	1 035 000	600 000	—	363 560	13 722 737	119.67	99.43
59 000	10 165 063	1 833 762	176 557	2 010 319	690 000	400 000	—	366 461	13 690 843	112.53	93.95
59 000	9 944 511	1 497 733	437 607	1 935 340	690 000	600 000	—	366 833	13 595 684	114.99	96.25
59 000	9 778 864	1 733 218	341 234	2 074 452	690 000	600 000	—	368 097	13 570 413	115.91	95.62
59 000	9 778 037	2 051 249	333 329	2 384 578	690 000	600 000	—	367 959	13 879 574	115.92	93.19
59 000	10 037 633	1 882 617	441 640	2 324 257	690 000	590 000	—	377 181	14 078 071	112.92	91.69
59 000	9 853 832	2 874 185	486 627	3 360 812	690 000	600 000	—	388 842	14 952 486	119.97	89.46
59 000	9 686 849	3 059 044	472 991	3 532 035	690 000	600 000	—	388 069	14 955 953	126.49	92.69
59 000	10 058 164	2 639 401	359 190	2 998 591	690 000	600 000	—	387 041	14 792 796	121.82	93.84
59 000	10 289 704	2 673 092	360 011	3 033 103	690 000	600 000	—	387 177	15 058 984	119.08	91.97
59 000	10 081 343	2 606 043	579 336	3 185 379	690 000	600 000	—	393 660	15 009 382	122.09	92.77
59 000	9 938 105	2 766 313	418 323	3 184 636	690 000	600 000	—	393 298	14 865 039	123.85	93.79
59 000	10 050 749	2 763 895	248 758	3 012 653	690 000	600 000	—	399 621	14 812 023	122.46	94.22
59 000	10 170 982	2 515 755	409 039	2 924 794	690 000	600 000	—	404 654	14 849 430	121.01	93.98
59 000	9 934 740	2 527 143	605 133	3 132 276	690 000	600 000	—	400 066	14 816 082	123.88	94.19
59 000	9 742 068	2 859 085	479 947	3 339 032	690 000	600 000	—	399 759	14 829 859	126.33	94.08
59 000	9 852 215	2 800 713	384 764	3 185 477	690 000	600 000	—	402 805	14 789 497	124.86	94.36
59 000	10 121 343	2 430 636	452 271	2 882 907	690 000	600 000	—	410 294	14 763 544	121.54	94.60
59 000	9 946 752	2 512 186	525 118	3 037 304	690 000	600 000	—	414 195	14 747 251	123.62	94.70
59 000	9 837 945	2 775 611	292 264	3 067 875	690 000	600 000	—	419 127	14 673 947	124.99	95.28
59 000	10 016 444	2 625 942	240 530	2 866 472	690 000	600 000	—	420 784	14 652 700	122.76	96.45
59 000	10 389 154	2 387 223	145 335	2 532 558	690 000	600 000	—	425 266	14 695 978	118.36	95.16
59 000	10 119 946	2 464 340	281 344	2 745 684	690 000	600 000	—	427 108	14 641 738	121.46	95.54
59 000	9 943 369	2 654 194	220 408	2 874 602	690 000	600 000	—	434 502	14 601 473	123.62	95.90
59 000	10 010 334	2 722 790	152 370	2 875 160	690 000	600 000	—	437 139	14 671 633	122.79	95.39
59 000	10 359 887	2 021 071	646 244	2 667 315	690 000	500 000	—	445 892	14 722 094	118.65	94.86
59 000	10 138 551	1 866 590	795 017	2 661 607	690 000	600 000	—	430 779	14 579 937	121.13	95.94
59 000	10 038 032	2 082 631	302 248	2 384 879	690 000	600 000	—	433 463	14 205 374	118.65	95.88
59 000	10 364 086	1 924 547	160 528	2 085 075	690 000	600 000	—	435 965	14 234 126	115.14	95.86
59 000	10 669 444	1 953 323	350 005	2 303 328	690 000	500 000	—	443 677	14 665 449	111.69	91.86
59 000	10 688 346	1 904 127	292 412	2 196 539	690 000	600 000	—	454 527	14 688 412	110.85	91.95
59 000	11 042 083	3 367 389	109 082	3 476 471	—	600 000	—	455 946	15 633 500	107.30	81.60
59 000	11 540 743	3 393 957	176 805	3 570 762	—	600 000	—	456 022	16 226 527	114.07	87.12
59 000	11 326 847	3 810 770	334 145	4 144 915	—	550 000	—	413 286	16 494 048	118.04	86.41

## RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1967	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier .....	6	2 906,8	1 386,5	4 415,4	633,8	510,1	242,2	9,7	10 104,5	28.77	13.72	43.70	6.27	5.05	2.40	0.09
	13	2 809,8	1 322,5	4 268,0	619,7	500,6	238,4	9,7	9 768,7	28.76	13.54	43.69	6.34	5.13	2.44	0.10
	23	2 752,7	1 347,3	4 217,3	610,0	492,4	235,5	9,7	9 664,9	28.48	13.94	43.63	6.31	5.10	2.44	0.10
	31	2 760,0	1 385,4	4 329,3	612,9	492,3	235,4	9,7	9 825,0	28.09	14.10	44.06	6.24	5.01	2.40	0.10
Février .....	7	2 681,3	1 301,9	4 225,6	609,8	491,9	234,9	9,7	9 555,1	28.06	13.63	44.22	6.38	5.15	2.46	0.10
	15	2 649,5	1 269,0	4 137,4	604,0	487,0	233,2	9,7	9 389,8	28.22	13.52	44.06	6.43	5.19	2.48	0.10
	23	2 680,0	1 370,0	4 288,4	608,7	488,1	233,0	9,7	9 677,9	27.69	14.16	44.31	6.29	5.04	2.41	0.10
	28	2 715,3	1 421,0	4 460,4	619,6	494,3	235,6	9,6	9 955,8	27.27	14.27	44.80	6.22	4.97	2.37	0.10
Mars .....	7	2 659,0	1 328,6	4 389,1	623,4	498,7	236,8	9,6	9 745,2	27.28	13.63	45.04	6.40	5.12	2.43	0.10
	15	2 663,8	1 307,0	4 295,6	621,3	497,1	236,1	9,6	9 630,5	27.66	13.57	44.61	6.45	5.16	2.45	0.10
	23	2 708,9	1 442,1	4 521,2	633,0	503,9	239,6	9,6	10 058,3	26.93	14.34	44.95	6.29	5.01	2.38	0.10
	31	2 749,9	1 427,7	4 527,0	634,2	503,5	239,6	9,6	10 091,5	27.25	14.15	44.86	6.28	4.99	2.37	0.10
Avril .....	7	2 675,2	1 341,9	4 411,1	628,8	501,1	238,8	9,6	9 806,5	27.28	13.68	44.98	6.41	5.11	2.44	0.10
	14	2 649,8	1 311,3	4 311,0	618,7	495,7	237,0	9,6	9 633,1	27.51	13.61	44.75	6.42	5.15	2.46	0.10
	21	2 659,2	1 354,1	4 326,9	614,2	492,5	235,6	9,6	9 692,1	27.44	13.97	44.64	6.34	5.08	2.43	0.10
	28	2 722,8	1 472,2	4 597,1	626,2	499,0	238,2	9,6	10 165,1	26.79	14.48	45.22	6.16	4.91	2.34	0.10
Mai .....	5	2 676,3	1 385,0	4 503,7	627,8	502,2	239,9	9,6	9 944,5	26.91	13.93	45.29	6.31	5.05	2.41	0.10
	12	2 654,7	1 338,7	4 407,6	626,0	501,7	240,6	9,6	9 778,9	27.15	13.69	45.07	6.40	5.13	2.46	0.10
	23	2 644,4	1 388,2	4 380,7	620,2	496,2	238,7	9,6	9 778,0	27.04	14.20	44.80	6.34	5.08	2.44	0.10
	31	2 679,1	1 440,8	4 533,5	630,1	502,7	241,8	9,6	10 037,6	26.69	14.35	45.16	6.28	5.01	2.41	0.10
Juin .....	7	2 648,8	1 363,0	4 456,1	630,4	503,5	242,4	9,6	9 853,8	26.88	13.83	45.22	6.40	5.11	2.46	0.10
	15	2 635,1	1 334,5	4 344,0	622,4	499,6	241,6	9,6	9 686,8	27.20	13.78	44.84	6.43	5.16	2.49	0.10
	23	2 681,8	1 463,1	4 525,8	630,7	503,7	243,5	9,6	10 058,2	26.66	14.55	44.99	6.27	5.01	2.42	0.10
	30	2 746,6	1 479,1	4 652,5	644,1	511,2	246,6	9,6	10 289,7	26.69	14.37	45.22	6.26	4.97	2.40	0.09
Juillet .....	7	2 674,2	1 394,4	4 589,2	649,8	515,1	249,0	9,6	10 081,3	26.53	13.83	45.52	6.45	5.11	2.47	0.09
	14	2 664,6	1 371,7	4 490,0	643,5	511,1	247,6	9,6	9 938,1	26.81	13.80	45.18	6.48	5.14	2.49	0.10
	21	2 661,4	1 428,1	4 550,1	643,4	510,3	247,8	9,6	10 050,7	26.48	14.21	45.27	6.40	5.08	2.46	0.10
	31	2 657,5	1 469,0	4 622,4	649,1	513,7	249,7	9,6	10 171,0	26.13	14.44	45.45	6.38	5.05	2.45	0.10
Août .....	7	2 605,2	1 390,0	4 515,6	649,7	514,5	250,2	9,5	9 934,7	26.22	13.99	45.45	6.54	5.18	2.52	0.10
	15	2 594,0	1 348,2	4 390,2	642,8	509,4	248,0	9,5	9 742,1	26.63	13.84	45.06	6.60	5.23	2.54	0.10
	23	2 620,3	1 411,8	4 412,3	641,4	508,9	248,0	9,5	9 852,2	26.60	14.33	44.78	6.51	5.16	2.52	0.10
	31	2 666,8	1 456,7	4 576,8	648,3	513,8	249,4	9,5	10 121,3	26.35	14.39	45.22	6.40	5.08	2.46	0.10
Septembre ..	7	2 643,4	1 389,3	4 494,9	647,3	513,4	249,0	9,5	9 946,8	26.57	13.97	45.19	6.51	5.16	2.50	0.10
	15	2 659,2	1 361,9	4 411,3	639,9	508,8	247,3	9,5	9 837,9	27.03	13.84	44.84	6.51	5.17	2.51	0.10
	22	2 687,8	1 445,7	4 482,3	638,3	507,1	245,7	9,5	10 016,4	26.84	14.43	44.75	6.37	5.06	2.45	0.10
	29	2 762,2	1 522,3	4 685,5	647,7	514,2	247,8	9,5	10 389,2	26.59	14.65	45.10	6.23	4.95	2.39	0.09
Octobre ....	6	2 707,8	1 422,0	4 568,9	647,8	516,2	247,7	9,5	10 119,9	26.76	14.05	45.15	6.40	5.10	2.45	0.09
	13	2 687,6	1 382,0	4 469,3	639,2	510,4	245,4	9,5	9 943,4	27.03	13.90	44.95	6.43	5.13	2.47	0.09
	23	2 704,1	1 434,9	4 477,3	634,6	506,5	243,4	9,5	10 010,3	27.01	14.33	44.73	6.34	5.06	2.43	0.10
	31	2 762,5	1 511,9	4 674,2	642,8	513,2	245,8	9,5	10 359,9	26.67	14.59	45.12	6.21	4.95	2.37	0.09
Novembre ..	7	2 721,6	1 432,4	4 574,7	641,0	513,4	246,0	9,5	10 138,6	26.84	14.13	45.12	6.32	5.07	2.43	0.09
	15	2 734,7	1 418,5	4 481,1	636,4	511,9	245,9	9,5	10 038,0	27.24	14.13	44.64	6.34	5.10	2.45	0.10
	23	2 794,0	1 553,9	4 608,0	640,2	512,1	246,4	9,5	10 364,1	26.96	14.99	44.46	6.18	4.94	2.38	0.09
	30	2 859,1	1 605,8	4 775,1	651,6	518,8	249,5	9,5	10 669,4	26.80	15.05	44.75	6.11	4.86	2.34	0.09
Décembre ..	7	2 868,7	1 569,7	4 794,0	663,0	529,1	254,3	9,5	10 688,3	26.84	14.69	44.85	6.20	4.95	2.38	0.09
	15	3 030,4	1 661,6	4 877,3	671,1	535,7	256,5	9,5	11 042,1	27.44	15.05	44.17	6.08	4.85	2.32	0.09
	22	3 171,0	1 792,4	5 076,0	687,9	543,5	260,4	9,5	11 540,7	27.48	15.53	43.98	5.96	4.71	2.26	0.08
	29	3 196,3	1 719,4	4 923,1	680,4	538,7	259,4	9,5	11 326,8	28.22	15.18	43.46	6.01	4.76	2.29	0.08
Moyenne annuelle	1965	2 583,0	1 134,6	4 149,1	600,5	479,9	221,8	10,2	9 179,1	28.14	12.36	45.20	6.54	5.23	2.42	0.11
	1966	2 648,8	1 267,8	4 299,3	615,8	493,1	231,9	9,8	9 566,5	27.69	13.25	44.94	6.44	5.16	2.42	0.10
	1967	2 717,4	1 421,0	4 483,5	633,6	505,4	242,9	9,6	10 013,4	27.14	14.19	44.77	6.33	5.05	2.43	0.09

## SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Com- pen- sations	Vire- ments sur place <sup>1)</sup>	Vire- ments de place à place	Total	Paiements en espèces	Compen- sations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1963	20 278	94 661	1 551 009	76 295	1 742 243	1 205 635	37 602 134	238 203 998	23 599 551	300 611 318
	1964	18 721	89 611	1 630 671	84 818	1 823 821	1 326 285	40 022 441	239 793 901	33 393 649	314 536 276
	1965	18 539	87 645	1 755 418	83 676	1 945 278	1 412 532	39 254 638	309 479 628	41 215 644	391 362 442
	1966	18 684	89 770	1 942 803	83 347	2 134 604	1 488 949	39 436 745	417 296 432	48 460 423	506 682 549
	1967	19 392	88 243	2 170 003	82 953	2 360 591	1 687 434	47 294 357	554 963 540	55 185 749	659 131 080
Débit ...	1963	30 760	87 324	1 551 009	93 111	1 762 204	12 701 635	25 745 737	238 203 998	23 620 337	300 271 707
	1964	31 581	85 236	1 630 671	100 001	1 847 489	14 009 715	26 497 011	239 793 901	34 033 975	314 334 602
	1965	31 477	83 876	1 755 418	98 634	1 969 405	14 435 531	25 216 140	309 479 628	42 115 337	391 246 636
	1966	32 081	85 886	1 942 803	96 429	2 157 199	15 494 030	25 074 101	417 296 432	48 850 657	506 715 220
	1967	31 686	91 810	2 170 003	96 840	2 390 339	16 335 171	33 783 873	554 963 540	54 235 408	659 317 992
Total ...	1963	51 038	181 985	3 102 018	169 406	3 504 447	13 907 270	63 347 871	476 407 996	47 219 888	600 883 025
	1964	50 302	174 847	3 261 342	184 819	3 671 310	15 336 000	66 519 452	479 587 802	67 427 624	628 870 878
	1965	50 016	171 521	3 510 836	182 310	3 914 683	15 848 063	64 470 778	618 959 256	83 330 981	782 609 078
	1966	50 765	175 656	3 885 606	179 776	4 291 803	16 982 979	64 510 846	834 592 864	97 311 080	1 013 397 769
	1967	51 078	180 053	4 340 006	179 793	4 750 930	18 022 605	81 078 230	1109927080	109421157	1 318 449 072
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1963	1.17	5.43	89.02	4.38	100	0.40	12.51	79.24	7.85	100
	1964	1.03	4.91	89.41	4.65	100	0.42	12.72	76.24	10.62	100
	1965	0.95	4.51	90.24	4.30	100	0.36	10.03	79.08	10.53	100
	1966	0.87	4.21	91.01	3.91	100	0.29	7.78	82.36	9.57	100
	1967	0.82	3.74	91.93	3.51	100	0.25	7.18	84.20	8.37	100
Débit ...	1963	1.75	4.95	88.02	5.28	100	4.23	8.57	79.33	7.87	100
	1964	1.71	4.61	88.27	5.41	100	4.45	8.43	76.29	10.83	100
	1965	1.60	4.26	89.13	5.01	100	3.69	6.44	79.10	10.77	100
	1966	1.49	3.98	90.06	4.47	100	3.06	4.95	82.35	9.64	100
	1967	1.33	3.84	90.78	4.05	100	2.48	5.12	84.17	8.23	100
Total ...	1963	1.46	5.19	88.52	4.83	100	2.32	10.54	79.28	7.86	100
	1964	1.37	4.76	88.83	5.04	100	2.44	10.58	76.26	10.72	100
	1965	1.28	4.38	89.68	4.66	100	2.02	8.24	79.09	10.65	100
	1966	1.18	4.09	90.54	4.19	100	1.67	6.37	82.36	9.60	100
	1967	1.08	3.79	91.35	3.78	100	1.37	6.15	84.18	8.30	100

1) Y compris le clearing bancaire.

## MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
	En 1000 francs										
	Caisse										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1963	1 267 796	3 487 487	15 963 864 <sup>1)</sup>	3 397 180	3 518 004	1 411 739	1 556 723	964 556	2 197 599	9 931 398	43 696 346 <sup>1)</sup>
1964	1 393 643	3 774 964	17 518 091 <sup>1)</sup>	3 897 199	4 187 699	1 525 309	1 662 319	1 032 367	2 292 324	11 100 396	48 384 311 <sup>1)</sup>
1965	1 447 146	3 955 326	16 386 525 <sup>1)</sup>	3 929 163	3 957 380	1 603 509	1 746 834	1 114 522	2 423 873	11 365 508	47 929 786 <sup>1)</sup>
1966	1 687 043	4 330 273	18 145 147 <sup>1)</sup>	4 256 644	4 115 651	1 744 751	1 757 022	1 320 115	2 646 270	11 959 946	51 962 862 <sup>1)</sup>
1967	1 887 470	4 659 851	20 085 069 <sup>1)</sup>	4 198 822	4 620 864	1 845 550	1 890 965	1 434 089	2 825 660	12 765 403	56 213 743 <sup>1)</sup>
Affaires en devises											
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52 243 448	52 243 448
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 793 962	47 793 962
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 340 548	53 340 548
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 396 096	47 396 096
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	67 305 048	67 305 048
Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations											
1963	12 904	18 214	86 431	15 094	13 553	63 542	3 795	22 281	46 219	132 978	415 011
1964	22 517	33 470	117 029	16 508	15 884	83 800	3 865	24 413	46 280	343 673	707 439
1965	19 065	30 561	91 566	11 281	18 285	85 818	4 396	24 345	56 169	409 049	750 535
1966	22 193	38 074	92 608	16 678	31 179	91 553	5 460	26 050	52 667	432 252	808 714
1967	37 752	25 874	57 553	6 944	26 868	84 064	21 123	24 861	47 833	348 250	681 122
Nouvelles avances sur nantissement											
1963	30 815	8 208	198 840	30 865	74 439	53 715	6 527	22 969	93 446	14 798	534 622
1964	26 001	9 047	234 582	51 467	60 498	118 359	5 663	18 144	99 137	21 080	643 978
1965	15 574	12 294	184 869	34 363	51 636	98 400	1 564	32 567	131 163	20 113	582 543
1966	29 692	23 366	275 229	70 096	71 304	155 205	7 614	38 797	169 274	78 208	918 785
1967	24 690	7 824	247 478	53 720	108 953	141 335	9 424	9 972	103 156	53 097	759 649
Comptes des correspondants en Suisse											
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15 746 124	15 746 124
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 333 525	17 333 525
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18 429 813	18 429 813
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 678 154	19 678 154
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20 524 424	20 524 424
Comptes des correspondants à l'étranger											
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 920 027	3 920 027
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 593 576	8 593 576
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 440 573	5 440 573
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 272 003	5 272 003
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 149 887	9 149 887

<sup>1)</sup> Y compris l'or à l'étranger.

# DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
	En 1000 francs										
	Encaissement (remises)										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1963	2 345	9 944	595 909	21 735	15 724	8 412	113	6 609	2 066	156 352	819 209
1964	1 468	11 287	715 327	33 271	17 174	8 728	120	6 548	3 518	99 747	897 188
1965	1 137	31 392	798 009	24 669	18 444	8 715	54	10 094	3 101	89 848	985 463
1966	1 740	17 293	911 757	18 528	24 766	8 497	31	9 687	2 073	85 738	1 080 110
1967	1 224	10 645	1 080 046	19 838	23 360	4 330	6 169	8 636	2 951	123 579	1 280 778
Virements											
1963	2 842 246	25 799 172	15 514 674	20 565 763	7 667 148	3 017 670	2 165 607	2 015 568	5 145 104	516 150 073	600 883 025
1964	3 182 911	25 603 742	15 702 320	22 232 209	8 527 612	3 567 694	1 945 245	2 092 876	5 721 136	540 295 133	628 870 878
1965	3 351 165	31 087 674	17 346 015	23 282 154	8 813 149	3 610 835	2 057 548	2 428 715	6 064 227	684 567 596	782 609 078
1966	3 407 863	38 829 405	19 730 183	21 959 414	9 839 275	4 288 043	2 163 506	2 601 002	6 723 230	903 855 847	1 013 397 768
1967	3 362 918	40 833 925	23 507 049	26 220 669	9 980 486	4 150 136	2 391 188	2 539 302	6 951 697	1 198 511 702	1 318 449 072
Comptes des administrations fédérales											
1963	—	—	62 531 666	—	—	—	—	—	—	—	62 531 666
1964	—	—	67 257 281	—	—	—	—	—	—	—	67 257 281
1965	—	—	71 030 049	—	—	—	—	—	—	—	71 030 049
1966	—	—	78 449 841	—	—	—	—	—	—	—	78 449 841
1967	—	—	82 948 824	—	—	—	—	—	—	—	82 948 824
Comptes de dépôt											
1963	4 279	14 982	71 076	22 139	9 258	6 233	3 658	9 881	3 983	2 486 939	2 632 428
1964	5 985	37 949	82 289	23 851	8 962	8 321	5 432	7 971	5 786	576 023	762 569
1965	6 266	21 688	103 310	27 086	7 075	6 746	4 544	9 003	5 068	669 191	859 977
1966	6 976	25 660	81 781	25 658	7 385	7 443	4 579	10 732	3 508	3 420 039	3 593 761
1967	8 671	23 868	111 481	35 730	11 648	6 698	4 130	10 126	4 309	3 197 645	3 414 306
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1963	9 628 514	51 462 857	205 298 839	35 679 366	23 083 781	10 613 625	7 539 637	6 261 874	17 740 551	698 679 344	1 065 988 388
1964	11 199 806	52 691 471	223 843 205	39 084 892	26 602 778	12 216 298	7 464 233	6 630 124	19 785 813	732 211 261	1 131 729 881
1965	11 792 825	63 206 879	236 299 312	40 779 219	26 210 181	13 016 416	7 743 606	7 592 592	21 368 598	903 100 234	1 331 109 862
1966	12 540 489	77 620 186	261 385 995	40 804 795	29 431 966	15 012 798	8 160 323	8 225 913	23 184 512	1 131 839 679	1 608 206 656
1967	13 049 491	80 601 059	278 088 455	45 987 719	30 099 210	15 237 205	8 717 574	8 352 997	24 375 837	1 458 526 002	1 963 035 549
Chambres de compensation											
1963	—	2 824 012	355 255	3 915 794	750 230	—	—	75 611 <sup>2)</sup>	93 053	1 638 001	9 651 956
1964	—	3 131 453	374 441	3 889 284	804 049	—	—	73 052 <sup>2)</sup>	101 405	1 827 361	10 201 045
1965	—	3 236 475	398 446	3 940 764	778 817	—	—	69 937 <sup>2)</sup>	102 204	1 839 914	10 366 557
1966	—	4 965 513	485 803	3 837 990	818 351	—	—	85 201 <sup>2)</sup>	105 065	1 935 620	12 233 543
1967	—	4 622 678	499 339	5 372 152	838 792	—	—	85 662 <sup>2)</sup>	110 270	2 046 150	13 575 043

<sup>2)</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. <sup>3)</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor <sup>3)</sup>	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4

1) Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.  
2) En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
3) Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
En millions de francs			%	En millions de francs						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935
15,9	14,2	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	1 370,1	3 505,9	1936
30,7	11,4	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	1 722,4	3 902,3	1937
90,9	9,6	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	1 671,9	4 081,0	1938
80,9	16,6	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	797,4	3 501,8	1939
87,8	20,0	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	1 186,9	3 727,7	1940

<sup>4)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantisse- ment	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
				Effets suisse	Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obliga- tions escomp- tées	Total					en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1941	2 878,5	679,0	—	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	—	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	—	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	—	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	—	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	—	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	—	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	—	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	—	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	—	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	—	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	—	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	—	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	—	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	—	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	—	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	—	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	—	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	—	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	—	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	—	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	—	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	—	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	—	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	—	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	—	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	207,0	42,8	77,8	10,2
1963	12 203,8	1 083,3	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	207,0	51,7	61,5	9,4
1964	11 793,6	1 679,1	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	432,0	65,3	75,3	17,0
1965	13 164,2	852,6	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	432,0	92,9	66,1	14,5
1966	12 297,4	2 060,3	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	—	109,3	432,0	181,7	81,5	15,4
1967	13 369,7	1 986,7	173,9	99,4	—	43,1	142,5	—	86,6	432,0	181,9	72,4	14,6

1) Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.  
2) Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.



# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>3)</sup>	Total					
En millions de francs	%	En millions de francs										
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	—	6 400,6	1948
4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	—	6 721,9	1949
4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137.94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	—	10 266,2	1960
7 656,0	144.70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	—	12 206,6	1961
8 506,1	135.71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	—	12 994,7	1962
9 035,4	135.07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	357,3	—	13 910,2	1963
9 721,8	121.31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	433,2	3,4	14 787,6	1964
10 042,5	131.08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	602,0	19,9	15 287,6	1965
10 651,1	115.46	2 982,2	375,2	15,4	23,3	34,4	3 430,5	1 035,0	389,0	2,3	15 922,3	1966
11 326,8	118.04	3 810,8	230,7	20,5	29,0	53,9	4 144,9	—	550,0	—	16 519,0	1967

<sup>3)</sup> Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>3)</sup>	Bons du Trésor <sup>4)</sup>	Obligations escomptées	Total		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
<sup>3)</sup> Jusqu'en 1931, les bons du Trésor y sont compris.  
<sup>4)</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>6)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
En millions de francs			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935
42,4	8,7	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	625,2	1936
17,9	6,6	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1 489,3	1937
74,4	6,0	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1 810,9	1938
93,2	7,5	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1 182,7	1939
86,2	8,5	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	867,8	1940

<sup>6)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5
1966	11 621,5	983,4	86,5	4,7	18,6	109,8	—	32,6	144,1	26,4	18,3
1967	11 982,3	1 351,8	92,5	4,7	15,0	112,2	—	30,5	185,1	26,9	20,9

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.

<sup>2)</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoir de banques étrangères <sup>3)</sup>	Total			
En millions de francs	%	En millions de francs								
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 <sup>4)</sup>	1950
4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134.90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 <sup>5)</sup>	1960
6 672,9	150.60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 <sup>6)</sup>	3 198,4	1 035,0 <sup>7)</sup>	397,8	1961
7 358,9	144.23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134.37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128.27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127.16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121.48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119.66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0	588,3	1967

<sup>3)</sup> Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

<sup>6)</sup> Moyenne fin juin à décembre.

<sup>4)</sup> Moyenne janvier à juillet.

<sup>7)</sup> Moyenne fin mars à décembre.

<sup>5)</sup> Moyenne octobre à décembre.

## MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obliga- tions	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>4)</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940

<sup>3)</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers y est compris ; dès 1928, celui des comptes des correspondants en Suisse seulement.

<sup>4)</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

## MOUVEMENT

Année	Caisse <sup>1)</sup>	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 <sup>3)</sup>	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 <sup>4)</sup>	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 <sup>4)</sup>	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 <sup>4)</sup>	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 <sup>4)</sup>	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 <sup>4)</sup>	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 <sup>4)</sup>	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0
1964	48 384,3	47 794,0	475,3	25 <sup>4)</sup>	158,3	73,8	707,4	—	644,0	20,9
1965	47 929,8	53 340,5	405,9	32 <sup>4)</sup>	264,5	80,2	750,6	—	582,5	29,8
1966	51 962,9	47 396,1	457,8	35 <sup>4)</sup>	220,2	130,7	808,7	—	918,8	91,3
1967	56 213,7	67 305,0	469,7	32 <sup>4)</sup>	100,0	111,4	681,1	—	759,6	16,7

<sup>1)</sup> Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.  
<sup>3)</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.  
<sup>4)</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.



# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963
17 333,5	8 593,6	897,2	628 870,9	19 239,5	67 257,3	762,6	2 183,3	502,9	1 131 729,9	10 201,0	1964
18 429,8	5 440,6	985,5	782 609,1	20 364,0	71 030,0	860,0	2 780,1	485,3	1 331 109,9	10 366,6	1965
19 678,2	5 272,0	1 080,1	1 013 397,8	22 022,7	78 449,8	3 593,8	3 330,7	538,9	1 608 206,7	12 233,5	1966
20 524,4	9 149,9	1 280,8	1 318 449,1	23 829,9	82 948,8	3 414,3	3 903,3	561,6	1 963 035,5	13 575,0	1967

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>2)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520

<sup>1)</sup> Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.  
<sup>2)</sup> Non compris les amortissements.  
<sup>3)</sup> Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
<sup>4)</sup> Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
<sup>5)</sup> Intérêts à l'Administration fédérale compris.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets, y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or <sup>8)</sup>	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>6)</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7)</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>9)</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940

<sup>6)</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

<sup>7)</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8)</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

<sup>9)</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises <sup>1)</sup>	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Commissions <sup>5)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>6)</sup>	Bénéfice brut
		dont escompte											
		Total	d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>2)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416	147	601	1 088	302	37 885
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367	200	635	1 533	347	42 255
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208	189	671	1 468	402	54 920
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964	237	893	1 350	430	68 517
1967	31 650	4 235	3 596	77	557	—	1 141	28 789	258	938	1 068	476	67 603

1) Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.  
2) Depuis 1948, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.  
3) Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses, sans amortissements.  
4) Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
5) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
6) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais et provision pour opérations d'open-market	Frais et provision pour la confection de billets de banque	Provisions et pertes sur l'or, frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
					sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs												
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
3 774	1 147	—	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	—	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	—	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	—	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	—	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	—	5 000	4 140 <sup>11)</sup>	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	—	451 <sup>12)</sup>	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	—	500	1 501 <sup>12)</sup>	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	—	799 <sup>12)</sup>	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>7)</sup>	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>7)</sup>	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 <sup>8)</sup>	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 <sup>9)</sup>	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 <sup>10)</sup>	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	—	3 000	4 087 <sup>12)</sup>	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	—	6 000	5 362 <sup>13)</sup>	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	—	6 000	4 358 <sup>12)</sup>	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	—	10 000	5 812 <sup>12)</sup>	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 172 <sup>10)</sup>	400	—	10 000	7 914 <sup>12)</sup>	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
12 788	—	6 000	10 000	12 964 <sup>12)</sup>	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965
14 565	—	16 460	7 020	16 513 <sup>12)</sup>	5 116	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1966
15 700 <sup>10)</sup>	—	4 984	6 489	29 008 <sup>14)</sup>	2 579	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1967

<sup>7)</sup> Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8)</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

<sup>9)</sup> Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

<sup>10)</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

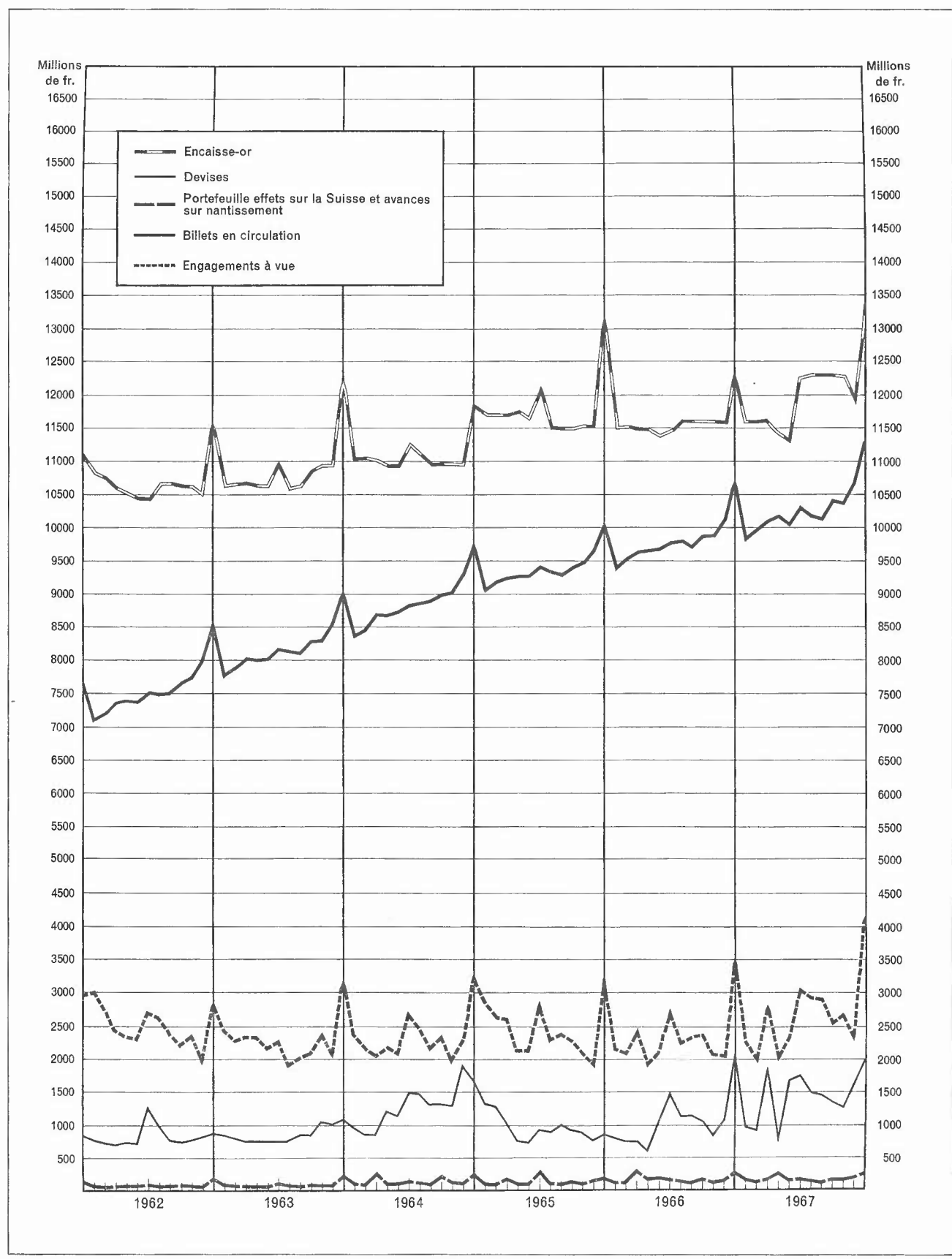
<sup>11)</sup> Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.

<sup>12)</sup> Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.

<sup>13)</sup> Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 4 362 000 et provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 1 000 000.

<sup>14)</sup> Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 20 008 000 et provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 9 000 000.

SITUATION EN FIN DE MOIS



# TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Annexe N° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin .....	4½	56	5	56	1914 10 Septembre ....	5	113	6	14
15 Août .....	5	84	5½	84	24 Septembre ....	—	—	5½	99
7 Novembre .....	5½	70	6	70	1915 1 <sup>er</sup> Janvier .....	4½	1 371	5	1 280
1908 16 Janvier .....	5	7	5½	7	1918 4 Juillet .....	—	—	5½	91
23 Janvier .....	4½	28	5	28	3 Octobre .....	5½	322	6	917
20 Février .....	4	28	4½	28	1919 21 Août .....	5	595	—	—
19 Mars .....	3½	322	4	441	1921 7 Avril .....	4½	126	5½	126
1909 4 Février .....	3	252	—	—	11 Août .....	4	203	5	203
3 Juin .....	—	—	3½	133	1922 2 Mars .....	3½	168	4½	168
14 Octobre .....	3½	28	4	28	17 Août .....	3	331	4	331
11 Novembre .....	4	56	4½	56	1923 14 Juillet .....	4	831	5	831
1910 6 Janvier .....	3½	49	4	210	1925 22 Octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
24 Février .....	3	161	—	—	1930 3 Avril .....	3	98	4	98
4 Août .....	3½	49	4½	84	10 Juillet .....	2½	196	3½	196
22 Septembre .....	4	35	—	—	1931 22 Janvier .....	2	1 562	3	748
27 Octobre .....	4½	70	5	70	1933 8 Février .....	—	—	2½	814
1911 5 Janvier .....	4	42	4½	42	1935 3 Mai .....	2½	495	3½	495
16 Février .....	3½	224	4	224	1936 9 Septembre .....	2	78	3	78
28 Septembre .....	4	350	4½	350	26 Novembre .....	1½	7 475	2½	7 475
1912 12 Septembre .....	4½	77	5	77	1957 15 Mai <sup>1)</sup> .....	2½	652	3½	652
28 Novembre .....	5	259	5½	259	1959 26 Février <sup>2)</sup> .....	2	1 955	3	1 955
1913 14 Août .....	4½	161	5	161	1964 3 Juillet <sup>3)</sup> .....	2½	732	3½	732
1914 22 Janvier .....	4	28	4½	189	1966 6 Juillet <sup>4)</sup> .....	3½	369	4	369
19 Février .....	3½	161	—	—	1967 10 Juillet <sup>4)</sup> .....	3	175 <sup>5)</sup>	3¾	175 <sup>5)</sup>
30 Juillet .....	4½	1	5½	1					
31 Juillet .....	5½	3	6	3					
3 Août .....	6	38	7	38					

<sup>1)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/10 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957 ; 2/10 du 25 juillet 1957 au 25 février 1959 ; autres stocks obligatoires 2/10 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957.

<sup>2)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/10 du 1<sup>er</sup> juin 1959 au 5 juillet 1964 ; autres stocks obligatoires 2 1/2/10 du 26 février au 31 mai 1959.

<sup>3)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2 1/4/10 du 6 juillet 1964 au 31 décembre 1965 ; autres stocks obligatoires 2/10 du 3 au 5 juillet 1964.

<sup>4)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¾/10 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966 ; 3 1/2/10 depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1966 ; autres stocks obligatoires 3/10 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966, 3 1/2/10 depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1966.

<sup>5)</sup> Jusqu'au 31 décembre 1967.

## TRAFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1963	14	12	4	13	12	6	8	7	76	20	26
1964	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1965	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1966	13	12	4	14	12	6	8	7	76	20	27
1967	12	12	4	14	12	6	8	7	75	20	27
Nombre d'effets											
1963	65 970	44 107	2 087	277 102	118 673	5 398	11 349	193 688	718 374	—	—
1964	63 191	47 131	1 904	310 896	122 514	4 797	11 599	207 475	769 507	—	—
1965	64 404	47 205	1 799	312 194	121 744	4 069	12 040	211 814	775 269	—	—
1966	58 822	46 162	1 633	352 454	122 791	4 769	12 190	219 704	818 525	—	—
1967	58 097	48 244	1 801	387 031	126 367	4 865	12 819	234 346	873 570	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1963	2 824 012	355 255	30 634	3 915 794	750 230	44 977	93 053	1 638 001	9 651 956	642 451	3 010 573
1964	3 131 453	374 441	32 481	3 889 284	804 049	40 571	101 405	1 827 361	10 201 045	682 880	3 065 277
1965	3 236 475	398 446	32 487	3 940 764	778 817	37 450	102 204	1 839 914	10 366 557	682 369	2 836 113
1966	4 965 513	485 803	30 097	3 837 990	818 351	55 104	105 065	1 935 620	12 233 543	642 286	2 724 075
1967	4 622 678	499 389	35 016	5 372 152	838 792	50 646	110 270	2 046 150	13 575 043	798 609	3 386 545
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1963	54.52	48.99	20.20	56.43	69.20	34.80	46.43	63.35	57.45	64.39	77.93
1964	58.63	49.67	22.69	58.03	68.79	31.57	44.30	62.78	59.26	65.68	78.61
1965	56.99	49.40	24.82	54.57	67.20	27.32	47.35	62.26	57.18	64.67	77.96
1966	64.95	44.10	20.57	57.58	64.83	26.74	46.40	63.56	61.14	64.57	76.63
1967	64.12	44.37	28.57	58.52	64.27	25.38	46.41	64.57	60.88	67.58	77.15



# LISTE DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1968

## I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1967-1971)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président  
P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président

## II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1967-1971)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*)

- |   |   |
|---|---|
| B. Galli, D <sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président   | * M. Haffter, D <sup>r</sup> en droit, président du conseil de banque de la Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld   |
| P. Jäggi, D <sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président  | E. Hatt, D <sup>r</sup> ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich |
| * J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg  | L. Hentsch, D <sup>r</sup> ès sc. techn., de la maison Hentsch et Cie, Genève   |
| * G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne  | M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire   |
| F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre  | R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg   |
| J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel  | R. Käppeli, D <sup>r</sup> ès sc. pol. et D <sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen                        |
| W. Bühlmann, D <sup>r</sup> en droit, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton de Lucerne, Kastanienbaum/Horw  | E. Kronauer, ingénieur, administrateur-délégué et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève                                      |
| L. Burrus, de la maison F. J. Burrus et Cie, Boncourt   | H. Küng, D <sup>r</sup> h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bâle  |
| R. Devrient, D <sup>r</sup> en droit et D <sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de la Chambre vaudoise du Commerce et de l'Industrie, Pully | H. Leuenberger, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Zurich  |
| * A. Gisling, directeur général de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne   | * R. Mäder, D <sup>r</sup> en droit, avocat, Saint-Gall   |
| * J. Golay, D <sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne  | R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau  |

- \* H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal
- \* U. Meyer-Boller, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon
- \* J. Michaud, ing. agr., directeur de «Provins» Fédération des Producteurs de Vins du Valais, président de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Sion
- \* F. Muheim, avocat et notaire, président du conseil de banque de la Banque Cantonale d'Uri, Altdorf
- \* K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration de la Société générale de l'Horlogerie Suisse S.A. (ASUAG), Soleure
- A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen
- \* W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- E. Scherz, président central de la Société suisse des hôteliers, Gstaad
- F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich
- \* H. R. Schwarzenbach, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Robt. Schwarzenbach & Co., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Horgen
- S. Schweizer, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim
- \* W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne
- G. Sulzer, ingénieur, président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société Anonyme, Winterthour
- H. Tschumi, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller national et conseiller d'Etat, directeur de l'économie publique du canton de Berne, Interlaken
- \* R. Vischer, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Simonius, Vischer & Co., Bâle
- Th. Waldesbühl, directeur général de la Nestlé Alimentana S.A., Corseaux
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
- E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle

### III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1967-1971)

- B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président de par ses fonctions
- R. Devrient, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de la Chambre vaudoise du Commerce et de l'Industrie, Pully
- R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg
- R. Käppeli, D<sup>r</sup> ès sc. pol. et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen
- H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bâle
- R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration de la Société générale de l'Horlogerie Suisse S.A. (ASUAG), Soleure
- W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne

### IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1967/1968)

#### MEMBRES

- E. Gsell, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, Bühler, président
- A. von der Weid, D<sup>r</sup> en droit, ancien directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stansstad

#### SUPPLÉANTS

- G. Spälty-Leemann, fabricant, Netstal
- A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne
- J. Iten, directeur de la Banque cantonale de Zoug, Zoug

## V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1967-1971)

### A A R A U

- K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. société anonyme, Aarau, président
- A. Job, ancien président de la direction d'USEGO (Union Société Suisse d'Achat Olten), Olten, vice-président
- O. Seiler, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur commercial des Câbleries de Brougg S. A., Brougg

### B Â L E

- H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S. A., Bâle, président
- H. Gürtler-Meyer, D<sup>r</sup> en droit, administrateur-délégué de la Brasserie Ziegelhof S. A., Liestal, vice-président
- Th. Müller-Kriegel, ing., président du conseil d'administration de la maison Kriegel & Schaffner S. A., Bâle

### B E R N E

- A. Buser, ing. agr., ancien directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président
- W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, avocat, membre de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président
- H. Hauser, président du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S.A., Bienne

### G E N È V E

- J. Gay, président du conseil d'administration de la maison Gay Frères S.A., Thônex, président
- J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président
- E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

### L A U S A N N E

- A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S.A., Gland, vice-président
- R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, société anonyme, Payerne

(Un mandat vacant)

### L U C E R N E

- J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président
- J. Hug, D<sup>r</sup> ès sc. pol., président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président
- W. Dubach, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

### L U G A N O

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président
- E. Ferrari, vice-président du conseil d'administration de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président
- T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Finapar S.A. Société Anonyme de Participations à des Entreprises Financières, Muzzano

### N E U C H Â T E L

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel, président
- L. Huguenin, membre du conseil d'administration de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds, vice-président
- W. Wüthrich, directeur de la Cisac S.A., fabrique de produits alimentaires, Neuchâtel

### S A I N T - G A L L

- R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., président du Directoire commercial de Saint-Gall, Saint-Gall, président
- R. Perret, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn, vice-président
- Th. Ruff, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison J. Huber & Cie S. A. Saint-Gall, Niederteufen

### Z U R I C H

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président
- R. H. Stehli-Pestalozzi, président du conseil d'administration des Soieries Stehli S.A., Zurich, vice-président
- E. Jaggi, D<sup>r</sup> en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthour

## VI. DIRECTION GÉNÉRALE

### MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich (président); A. Hay, avocat, Berne (vice-président); M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, Zurich

### DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### I<sup>er</sup> ET III<sup>e</sup> DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I<sup>er</sup> département: E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III<sup>e</sup> département: M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, membre de la Direction générale

Suppléants du chef du I<sup>er</sup> département: J. Leemann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur, W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur

Suppléants du chef du III<sup>e</sup> département: E. Colombo, directeur, F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur

Directeurs de division: H. Huber, avocat (I<sup>er</sup> juriste-conseil), J. Lademann, D<sup>r</sup> ès sc. écon.

II<sup>e</sup> juriste-conseil: P. Ehram, D<sup>r</sup> en droit

Chefs de division: E. Brunner, O. Heyer, H. Nägeli, J. Rudin, H. Schmid, H. Stahel

Fondés de pouvoirs: J. Bertschi, J. Bonorand, D<sup>r</sup> ès sc. pol., E. Guyer, E. Harlacher, W. Haubensak, A. Kunz, E. Meier, L. Noseda, W. Obi, H. W. Preisig, R. Reutlinger, A. Ritter, A. Schoch, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, Th. Benz, W. Bolliger, W. Brunner, J. Deschmann, J. Dolder, A. Dutli, A. Föllmi, D<sup>r</sup> ès sc. pol., M. Gal, D<sup>r</sup> ès sc. écon., A. Grolimund, J. Knecht, R. Meier, H. Meyer, D<sup>r</sup> ès sc. écon., R. Perret, J. Pfister, F. Schmid, H. Wenziker, R. Widmer, D<sup>r</sup> ès sc. écon., W. Wunderli, E. Zangger

#### *Agence de Winterthour*

Chef de l'agence: E. Maurer - Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann - Mandataire commercial: M. Weiss

#### II<sup>e</sup> DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: A. Hay, avocat, vice-président de la Direction générale

Suppléant: M. de Rivaz, D<sup>r</sup> en droit, directeur

Directeur de division: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: R. Aebersold

Chefs de division: H. Baumgartner, W. Bretscher, H. Brunner, R. Raschle, Ch. Schweingruber

Fondés de pouvoirs: R. Bourqui, H.-P. Dosch, H. Hulliger, M. Isenschmid, W. Wey, V. Zumwald

Mandataires commerciaux: M<sup>lle</sup> S. Grandjean, W. Gutmann, R. Kuhn, A. Lerch, B. Siegrist, H. Spahni

#### *Agence de Bienne*

Chef de l'agence: J. Messmer - Fondé de pouvoirs: P. Bürgi - Mandataire commercial: R. Januth

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: H. R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur de division, Zurich

Suppléant du secrétaire général: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Berne

Fondés de pouvoirs: G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon., et W. Schreyer, Zurich

Mandataires commerciaux: D. Kaeser et H. Lerch Berne

## VII. SUCCURSALES

### A A R A U

Directeur: R. Erb, D<sup>r</sup> ès sc. écon.  
Suppléant du directeur: W. Schaffner  
Fondés de pouvoirs: Th. Hensler, A. Widmer  
Mandataire commercial: F. Merz

### B Â L E

Directeur: J. Hablützel  
Suppléant du directeur: A. Bertschinger  
Fondés de pouvoirs: A. Spreyermann, R. Winteler  
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, F. Küng,  
K. Schär

### G E N È V E

Directeur: J. Terrier  
Suppléant du directeur: M. Berthoud  
Fondés de pouvoirs: R. Jaccaz, J. Rossi  
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bänninger

### L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux  
Suppléant du directeur: A. Weiss  
Fondés de pouvoirs: A. Delacrétaz, O. Grec, F. Verdon  
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, G. Mounoud, J.-P. Rod

### L U C E R N E

Directeur: H. Aepli, D<sup>r</sup> ès sc. pol.  
Suppléant du directeur: K. Schärli  
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, J. Burri, J. Immoos, Ch. Zelger  
Mandataires commerciaux: W. Imboden, K. Sidler

### L U G A N O

Directeur: P. Cioccarì, D<sup>r</sup> ès lettres  
Suppléant du directeur: C. Gaggini  
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch  
Mandataires commerciaux: A. Balmelli, R. Ghiringhelli,  
T. Grassi

### N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli  
Suppléant du directeur: R. Girardier  
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat  
Mandataire commercial: A. Tribolet

### *Agence de La Chaux-de-Fonds*

Chef de l'agence: F. von Arx  
Fondé de pouvoirs: J. Henny  
Mandataire commercial: J. Jolidon

### S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter  
Suppléant du directeur: E. Schöbi  
Fondés de pouvoirs: H. P. Menet, R. Siegrist  
Mandataires commerciaux: A. Geiger, W. Stieger